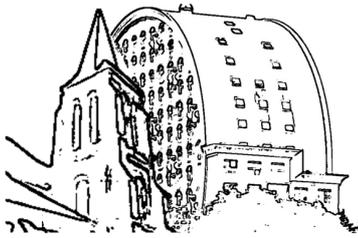


Le Bulletin de NLGH

Numéro 4

Date de parution : Mars 2014



NLGH Histoire

NLGH

Adresse postale :

Maison Pour Tous Marcel Bou
8-10 rue du Docteur Sureau
93160 Noisy-le-Grand

Siège social :

MPT Marcel Bou

Adresse e-mail :
noisy93160.histoire@free.fr

Rédaction et publication :
NLGH

NLGH, Noisy-Le-Grand et son Histoire, est une association loi de 1901 déclarée à la Sous-Préfecture du Raincy sous le numéro W932004107 le 06/03/2012.

Son objectif premier est de rechercher des documents et témoignages sur l'histoire de Noisy-le-Grand, afin de la faire mieux connaître et la transmettre.

Sommaire

A l'occasion de notre deuxième anniversaire ... de nouvelles communications ... propos du président

Page 1

Francis Baffet : Un domaine noiséen au 18^{ème} siècle : « l'ancêtre » de l'Ensemble Scolaire Cabrini

Page 3

Michel Jouhanneau : La rue de la République ne s'est pas toujours appelée ainsi...

Page 17

Claude Coquard : Le centenaire d'une catastrophe aérienne à Noisy-le-Grand : 17 avril 1913

Page 31

Claudine Durand-Coquard et Claude Coquard : Dictionnaire historique des voies de Noisy-le-Grand : documents préparatoires

Page 55

Vous possédez, dans vos archives familiales, des documents qui concernent la vie quotidienne de vos parents et aïeux ayant vécu à Noisy-le-Grand. Nous vous saurions gré de bien vouloir nous les confier provisoirement afin de pouvoir les prendre en compte, avec toutes les garanties légales de confidentialité, dans nos recherches.

Nous vous en remercions d'avance.

A l'occasion de notre deuxième anniversaire ... de nouvelles communications

Il y a deux ans, quelques amis de Noisy-le-Grand et de son histoire décidaient de réunir leurs connaissances variées et leur passion commune pour participer à la recherche et à la publication de documents concernant l'histoire de notre ville.

Aujourd'hui paraît le quatrième numéro de notre bulletin consacré à des sujets divers et originaux :

- l'étude de l'histoire géographique et architecturale d'une des plus anciennes constructions de Noisy-le-Grand : l'actuel établissement scolaire Françoise Cabrini ;

- la recherche des éléments d'histoire autour d'une très ancienne voie de la commune : la rue de la République ;

- la conférence prononcée, le 11 juin 2013, à l'Espace Théophile Poilpot sur le thème : "Le centenaire d'une catastrophe aérienne à Noisy-le-Grand, le 17 avril 1913" ;

- quelques documents concernant le *Dictionnaire des rues de Noisy-le-Grand*.

Comme dans les Bulletins précédents, le lecteur peut retrouver - ou trouver - une partie du passé de cette commune riche en histoire monumentale et humaine. Il peut aussi faire part à notre association des remarques et compléments qu'il souhaite communiquer : ses suggestions sont précieuses pour la démarche que les membres de l'association Noisy-le-Grand et son Histoire ont entreprise et feront toujours l'objet d'une attention précise de leur part. Il est enfin convié à rejoindre cette structure d'échanges et d'informations mutuelles qui a pour objet de mieux connaître et faire connaître un passé qui nous est commun.

Le prochain numéro du Bulletin, qui paraîtra à l'occasion du Forum des associations de septembre 2014, sera entièrement consacré à quelques aspects de la vie des Noiséens pendant la première guerre mondiale ; le travail de recherche poursuivi actuellement par plusieurs membres de notre association dans les archives municipales et départementales peut apporter, sur ce sujet "centenaire", un certain nombre d'éclairages nouveaux.

Nous renouvelons nos remerciements à la Municipalité et au service de reprographie de la Mairie pour l'aide qu'ils apportent à l'édition de notre publication.

Nous espérons que ces communications actuelles et futures apporteront aux habitants, anciens et plus récents, de notre ville une connaissance toujours nécessaire et enrichissante de son passé.

Pour le bureau, le président de l'association *NLGH*,

Claude Coquard.

UN DOMAINE NOISÉEN AU 18^{ÈME} SIÈCLE :

« L'ANCÊTRE » DE L'ENSEMBLE SCOLAIRE CABRINI

Derrière les grilles du 20 rue du docteur Sureau, les Noiséens peuvent voir une grande maison de style néo-classique ; le corps central du bâtiment comporte trois étages, il est prolongé de chaque côté par une aile plus étroite à deux étages, un toit à deux pentes à la Mansart recouvre l'édifice et une élégante marquise court tout le long de la façade. C'est actuellement l'un des bâtiments du groupe scolaire Cabrini ; le réfectoire de l'établissement est situé au niveau du rez-de-chaussée de ce vieux bâtiment.

Cette vaste demeure a été construite vers la fin du 17^{ème} siècle, ce qui en fait le deuxième plus ancien édifice de Noisy-le-Grand, loin derrière l'église Saint-Sulpice dont le clocher roman date du 12^{ème} siècle. Dès le 18^{ème} siècle, la maison fait partie d'un grand domaine qui est clos de murs.



Photo Francis Baffet

L'objet de cette étude concerne l'histoire de la demeure au cours du 18^{ème} siècle, en commençant par relater l'épisode le plus connu qui se situe à l'époque de Louis XVI.

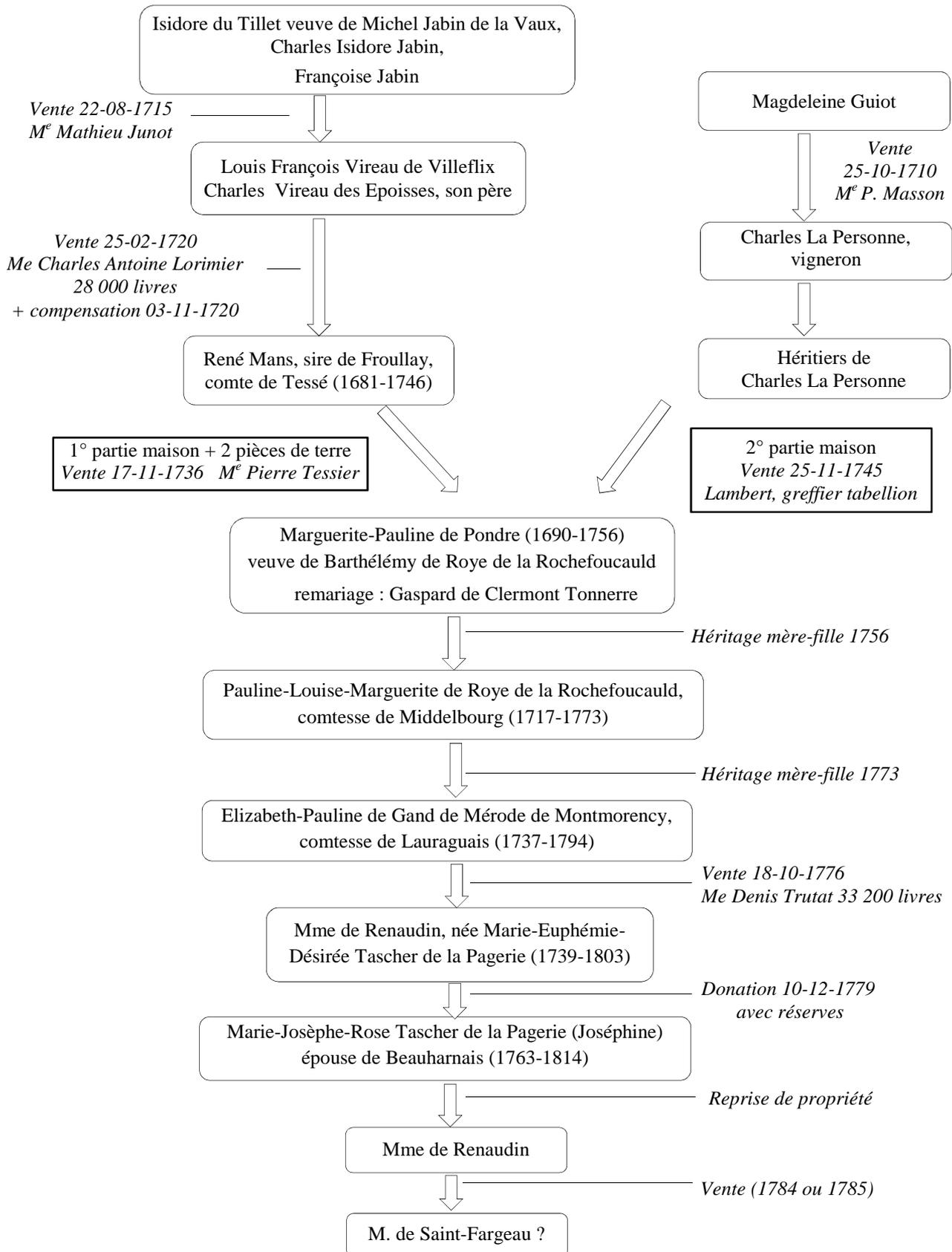


Schéma de transmission de propriété

1779 : cadeau de mariage à une jeune martiniquaise, une propriété à Noisy

Peu avant la Révolution, la propriétaire du domaine est une personne discrète qui n'atteindra la notoriété que quelques années plus tard sous le nom d'impératrice Joséphine après son mariage en secondes noces avec le général Bonaparte futur Napoléon I^{er}. En 1779, elle n'est encore que Marie-Josèphe Tascher de la Pagerie quand elle débarque de la Martinique pour épouser le 13 décembre le vicomte Alexandre de Beauharnais. Le mariage est célébré à Noisy-le-Grand dans l'église Saint-Sulpice. La mariée reçoit en cadeau une propriété située rue de Beauvais¹, propriété que sa tante Marie-Euphémie-Désirée de Renaudin² a acheté trois ans auparavant.



Carte de Cassini 1756

En effet, quelques jours auparavant, le 10 décembre 1779, un contrat de mariage³ a été signé par-devant Maître Denis Trutat, notaire à Paris. Une des clauses de ce contrat concerne la donation de la propriété de Noisy par Mme de Renaudin à sa nièce Joséphine :

Article 8 .

.... En⁴ faveur du dit mariage la dite dame de Renaudin autorise comme elle l'a ci-devant déclaré et pour donner à la dite demoiselle future épouse des preuves de toute son amitié, elle a par ces présentes fait donation entre vifs irrévocable et en la meilleure forme que donation puisse valoir

premièrement d'une grande maison située au village de Noisy-le-Grand, vis-à-vis la ferme des religieux de St-Martin , cour, basse-cour, écurie, remises, jardin, potager et autres dépendances, le tout enclos de murs, dix-neuf arpens⁵ ou environ de terre en trois pièces situées au dit terroir du dit Noisy, la première contenant neuf arpens près le clos de Monfort, la deuxième contenant aussi neuf arpens au lieu-dit crotte de chèvre, et le troisième contenant un arpent étant au bout de partie du clos et jardin de la dite maison ; le tout acquis par la dite Dame Renaudin de madame la Comtesse de Lauragais moyennant trente trois mil livres suivant le contrat passé devant Me Trutat l'un des notaires soussignés qui en a la minute et son confrère le dix huit octobre mil sept cent soixante seize,....

¹ La rue de Beauvais deviendra rue du docteur Sureau par décision du Conseil Municipal du 17 juin 1884

² Marie Euphémie Désirée de Tascher de la Pagerie (1739-1803) épouse séparée d'Alexis de Renaudin. Elle est la sœur du père de Joséphine : Joseph-Gaspard de Tascher. Elle vit avec le père du marié : François de Beauharnais et elle l'épouse en 1796. Elle est l'instigatrice du mariage de Joséphine et Alexandre.

³ Archives Nationales : sur microfilm cote MI/RS/1355.

⁴ Le texte des actes notariés a été retranscrit littéralement ; seuls les mots dont l'orthographe risquait de nuire à la compréhension ont été modifiés.

⁵ Il s'agit d'une unité de superficie : l'arpent carré qui équivaut à 0,51 hectare.

En plus de la maison, la donation comprend les meubles meublants qui s'y trouvent et la somme de cent vingt et un mille cent quarante-neuf livres six sols neuf deniers provenant d'une créance due à madame de Renaudin.

La donation comporte de nombreuses réserves : madame de Renaudin garde l'usufruit et la jouissance de tous les biens de la donation, elle stipule le droit de retour en cas de prédécès de sa nièce et elle conserve la possibilité de vendre la maison et les terres sous clause de remploi. Mme de Renaudin va user de ce droit de vendre en 1784 ou 1785, car ses revenus en provenance de la Martinique ont diminué.

Après le mariage, que sait-on de la présence de Joséphine de Beauharnais dans sa nouvelle demeure de Noisy-le-Grand ? Peu de chose, les biographes de Joséphine sont très discrets à ce sujet ; ils évoquent des séjours temporaires à Noisy-le-Grand durant la belle saison sans indication précise de durée ; Joséphine demeure le plus souvent à Paris rue Thévenot avec son beau-père et sa tante ; les naissances des deux enfants de Joséphine n'ont pas lieu à Noisy-le-Grand mais à Paris, cependant sa fille Hortense est mise en nourrice à Noisy pendant deux ans et demi auprès de madame Rousseau.

Qui a acheté le domaine à Mme de Renaudin en 1784 ?

Dans la biographie parue en 1909 sous le titre « l'impératrice Joséphine », Roland Pichevin rapporte trois lettres inédites⁶ de l'abbé Durand curé de Noisy-le-Grand à Mme de Renaudin. Le curé Durand est chargé des intérêts de Mme de Renaudin à Noisy-le-Grand. Deux de ces lettres concernent la vente de la maison.

La première lettre est datée du 21 septembre 1783 ; Roland Pichevin n'en fournit qu'un résumé écrit de sa propre main et non de celle de l'abbé Durand :

« ...déjà à cette époque, Mme de Renaudin avait le projet de se débarrasser de sa campagne. Le curé Durand lui annonce que M. de Saint-Fargeau a visité l'immeuble et qu'il lui a demandé cent mille francs pour le tout ou de soixante à soixante-dix mille francs pour la propriété ; c'est-à-dire sans les meubles qui seraient alors vendus à la prisée... »

La seconde lettre de l'abbé Durand est écrite le 17 mars 1784 ; Roland Pichevin donne cette fois le texte authentique :

... j'ai bien du chagrin, Madame, des évènements qui vous décident de vendre votre maison ; je suis forcé de le trouver bon pour vos intérêts, ceux de Mme de Beauharnais, mais je le trouve très mauvais pour la paroisse et moi surtout.

Quand cette vente a-t-elle été réalisée ? Chez quel notaire la vente a-t-elle été conclue ? Il n'a pas été possible de répondre à ces questions. La consultation des répertoires de l'étude de Maître Denis Trutat dans le Minutier central des notaires de Paris⁷ pour les années 1783, 1784, 1785 et 1786 n'a pas permis de retrouver cette vente. Maître Trutat a rédigé 6 actes pour Mme de Renaudin durant ces 4 années ; auparavant il avait rédigé l'acte d'achat de la maison en 1776 et l'acte de mariage avec donation en 1779. Il était bien le notaire habituel de Mme de Renaudin, mais il n'a pas rédigé l'acte de vente de la propriété de Noisy-le-Grand. Celui-ci a dû être rédigé dans une autre étude, par un notaire de Paris ou d'une autre ville ; le nom de ce notaire reste à découvrir.

⁶ Roland Pichevin n'indique pas où il a consulté ces lettres.

⁷ Depuis une loi de 1928, les notaires ont l'obligation de garder leurs minutes (les actes qu'ils rédigent) pendant 100 ans puis de les déposer dans un service d'archives. Le Minutier central des notaires de Paris est un département des Archives Nationales ; il contient 3.300 répertoires allant du XVI^e siècle au début du XX^e siècle et concerne les 122 études existant à Paris en 1900.

Quant au M. de Saint-Fargeau cité par Roland Pichevin comme acquéreur de la propriété, quelles hypothèses peut-on formuler à son sujet ? Est-il envisageable que ce soit Louis-Michel Lepeletier de Saint-Fargeau député aux Etats-Généraux de 1789 ou l'un de ses parents ? C'est peu probable, il n'y a pas de trace de la présence d'un Saint-Fargeau à Noisy. En dehors de Roland Pichevin, très peu de biographes citent le nom de l'acheteur de la maison de Noisy-le-Grand : Jean Hanoteau en 1935 et Françoise Wagener en 1999 ; encore ne font-ils que reprendre l'assertion de Roland Pichevin. La consultation de l'important fonds d'archives Frédéric Masson⁸ à la bibliothèque Thiers n'a pas fourni de renseignement supplémentaire sur la vente de la maison, ni d'ailleurs sur la vie de Joséphine à Noisy-le-Grand. Il est possible que l'offre d'achat de M. de Saint-Fargeau ait été retirée ou qu'elle ait été refusée. Le nom du propriétaire ayant succédé à Mme de Renaudin est pour l'instant incertain. La connaissance du nom du propriétaire du domaine connaît un hiatus à la fin du XVIII^{ème} siècle. La consultation du cadastre napoléonien ne permet de renouer le fil de la transmission de la propriété que trente-cinq ans plus tard en 1819 : le propriétaire s'appelle alors Mr Germain Petit⁹, et le plan cadastral donne un nom au domaine : « les petits jardins ».

A l'inverse, pour connaître les noms des anciens propriétaires d'un bien immobilier, les minutes des notaires sont les meilleurs outils de recherche, car tout acte de vente comprend un chapitre consacré à l'origine de propriété. L'acte précise au moins le nom du propriétaire précédent avec une indication de date et le nom du notaire ayant officié, parfois il renseigne sur les deux ou trois cessions précédentes. Encore faut-il trouver des renseignements sur un premier acte de vente avec le nom du notaire et la date de l'acte.

Pour la propriété, objet de cet article, c'est dans les très nombreuses réponses à une requête internet sur la famille de Joséphine de Beauharnais qu'une première indication a été trouvée. Le site internet de l'association « Généalogie et Histoire de la Caraïbe¹⁰ » fournit la généalogie complète de la famille de Tascher de la Pagerie ainsi que des extraits du contrat de mariage entre Joséphine et Alexandre. La lecture de ces extraits donne les précisions recherchées : le notaire est Maître Denis Trutat et la date de l'acte : le 10 décembre 1779 (voir plus haut, page 5). Pour la lecture complète du contrat, il faut aller aux Archives Nationales et chercher dans les cartons du Minutier central ; cette lecture est très profitable car elle fournit le premier élément d'accès aux noms des propriétaires antérieurs du domaine. Le contrat de mariage de Joséphine renseigne sur la précédente cession de la propriété : l'achat par Mme de Renaudin à la comtesse de Lauragais trois ans plus tôt en 1776. Il est maintenant possible de remonter le cours du temps.

⁸ Frédéric Masson (1847-1923) historien spécialiste de la période napoléonienne. Il a publié entre 1898 et 1901 trois ouvrages sur la vie de Joséphine de Beauharnais. Il a fait don de ses importantes archives manuscrites à la Fondation Thiers (796 cartons dont 14 consacrés à Joséphine).

⁹ Archives Municipales : matrice du cadastre napoléonien page 342. M. Germain Petit est le fondateur d'une école d'enseignement mutuel à Noisy (voir bulletin n°3 article de Jacqueline Brouant)

¹⁰ www.ghcaraibe.org : bulletin 54, novembre 1993, page 896



Carte Abbé Delagrive 1740



Extrait de l'atlas de Trudaine (1745-1780)



Carte des chasses du Roi 1764

1776 : vente par la Comtesse de Lauragais à Madame de Renaudin

L'acte de vente¹¹ est rédigé le 18 octobre 1776 par Maître Denis Trutat, notaire au Chatelet de Paris ; il commence par la présentation des parties :

*Pardevant les Conseillers du Roi notaires à Paris , soussignés
est comparu :*

très haute, très puissante et très illustre dame Madame Elizabeth Pauline de Gand de Mérode de Montmorency, princesse de Masmines et d'Isenghien, épouse séparée de corps, d'habitation et de biens de très haut, très puissant et très illustre Seigneur Monseigneur Louis Léon Félicité de Brancas, comte de Lauragais, par arrêt contradictoire rendu en la grande Chambre du Parlement de Paris le treize juillet mil sept cent soixante quatre, document ensaisiné, signifié et exécuté suivant différents actes et jugements subséquents.....

.... Dame Marie Euphémie Désiré Tascher de la Pagerie, épouse séparée quant aux biens de Messire Alexis Michel Auguste de Renaudin, chevalier, ci devant major des milices à Sainte Lucie en Amérique, suivant la sentence rendue en la juridiction royale de la ville de Fort Royal en l'isle de la Martinique le douze septembre mil sept cent soixante douze....

L'acte se poursuit par la description du bien dans les mêmes termes que ceux du contrat de mariage (cf supra) et ensuite par l'historique de propriété qui est la partie la plus instructive :

Les dites maisons et pièces de terre appartiennent à Mad, D. Comtesse de Lauragais, tant en qualité de seule et unique héritière de très haute, très puissante et très illustre Dame Madame Marguerite de Roye de la Rochefoucault, comtesse de Middelbourg, sa mère, veuve de très haut, très puissant et très illustre Seigneur Monseigneur Alexandre Maximilien Balthazard de Gand de Mérode de Montmorency, comte de Middelbourg, prince de Masmines, suivant l'inventaire fait après décès de Mad. Dame par Me Picquais et son confrère, notaires à Paris, le seize novembre mil sept cent soixante treize et jours suivants, que comme légataire universelle de Mad. D. sa mère, instituée par son testament olographe en date à Paris du trente un décembre mil sept cent soixante douze, déposé au d. Me Picquais, par acte du dix novembre mil sept cent soixante treize, contrôlé à Paris le douze du dit mois et insinué à Paris le premier décembre suivant, comme ayant Mad. D. comtesse de Lauragais réunie et cumulées les dites deux qualités par acte passé ensuite du dit inventaire devant Me Picquais et son confrère le trois du dit mois de décembre mil sept cent soixante treize, contenant délivrance par la dite Dame. tant de son legs universel que des legs particuliers portés au dit testament ;

A laquelle Dame Comtesse de Middelbourg, les objets ci-dessus vendus appartiennent en qualité de seule et unique héritière de très haute et très puissante Dame Madame Marguerite Pauline Prondre, sa mère, veuve en premières noces de très haut et très puissant Seigneur Monseigneur Barthélémy de Roye, marquis de La Rochefoucault et lors de son décès épouse de très haut et très puissant Seigneur Monseigneur Gaspard de Clermont Tonnerre, marquis de Vauvillers, chevalier de l'Ordre du Roi, maréchal de France, ainsi qu'il résulte d'un acte de notoriété passé devant Me Trutat l'un des notaires soussignés qui en a minute et son confrère, le quinze octobre présent mois

Mad. D. Marguerite de Clermont Tonnerre était la propriétaire 1° de partie de la dite maison et de la totalité des dites pièces de terre, comme les ayant acquises de très haut et très puissant Seigneur Monseigneur René Mans, sire de Froullay, comte de Tessé, grand d'Espagne de la première classe, lieutenant général de armées du Roi, commandeur de ses Ordres et lieutenant général des provinces Maine et Perche et comté de Laval, par contrat passé devant Me Tessier qui en a gardé minute et son confrère, notaires à Paris le dix sept novembre mil sept cent trente six, document ensaisiné et insinué les quatre et seize décembre de la même année 2° et de l'autre partie de la dite maison et

¹¹ Archives Nationales cote MC/ET/LVIII/479

dépendances au moyen de l'acquisition qu'elle en a fait durant son veuvage des héritiers de Charles Personne, par contrat passé en présence de témoins devant Lambert greffier tabellion de la prévôté et baronnie de Champs sur Marne, le vingt cinq novembre mil sept cent quarante cinq, contrôlé et insinué à Chelles le trois décembre suivant et ensaisiné le dix du même mois...

Le prix de vente est fixé à 33.200 livres francs deniers ; 11.400 livres sont payés par Mme de Renaudin lors de la ratification de l'acte ; pour le solde de 21.800 livres la comtesse de Lauragais consent un crédit avec intérêt sur le pied du dernier vingt¹² avec remboursement du capital moitié après 4 ans, moitié après 6 ans, les intérêts étant payables de 6 mois en 6 mois.

Grâce à l'historique de propriété qui y figure, la lecture de cet acte de vente permet de remonter la succession des propriétaires jusqu'en 1736 au travers de 3 transmissions de biens.

1736 : vente par René Mans comte Tessé à Marguerite de Pondre

Cet acte de vente¹³ est passé devant Maître Pierre Christophe Tessier le 17 novembre 1736. Les protagonistes de cette vente ont été décrits dans l'acte de vente de 1776. Le descriptif du bien fournit des informations sur les travaux réalisés par le comte de Tessé :

Une grande maison située au village de Noisy vis-à-vis la ferme des religieux de St Martin, cour, basse-cour, écuries, remises, jardins et enclos en dépendant, appartenant au dit Seigneur comte de Tessé comme ayant fait construire, planter et enclore le tout, tant d'une autre grande maison que d'autres petites maisons et sur plusieurs arpents de terre qui joignaient la dite grande que d'autres petites maisons qu'il avait acquises de Mre. Charles Michel Vireau des Epoisses, secrétaire du Roy et de Mre. Louis Vireau de Villeflix, maître de la chambre aux deniers suivant deux contrats passés l'un ensuite de l'autre devant Lorimier et ses confrères notaires à Paris les vingt cinq février et trois novembre mil sept cent vingt, insinués au bureau de Torcy le trente du may mil sept cent vingt trois

Plus loin, parmi les documents transmis en garantie de la vente, le notaire revient sur les travaux entrepris par le Comte de Tessé :

....et a présentement remis et délivré à la dite dame marquise de la Rochefoucauld l'expédition en parchemin d'un contrat d'échange¹⁴ fait entre le dit Seigneur Comte de Tessé et Charles la Personne, et Gilberte Flauque sa femme, passé devant Laurent Robinet tabellion au dit Noisy le quinze juin mil sept cent vingt, par lequel il [paraît] qu'il a été délaissé au dit Seigneur Comte de Tessé quatre perches¹⁵ de terrain, que le dit Seigneur Comte de Tessé devait faire enclore dans la maison qu'il faisait construire et ce en échange d'autre terrain qui luy appartenait comme étant aux droits de Monsieur de Villeflix ; et la grosse en parchemin d'un bail de rente qui avait été fait au dit la Personne et sa femme d'une maison sise au dit Noisy et de quatre perches de terrain au bout d'icelle, passé devant Masson notaire à Paris le vingt cinq octobre mil sept cent dix par la veuve et la fille de Jean Guyot à la charge de vingt cinq livres de rente foncière

1720 : vente en deux temps par Louis Vireau de Villeflix au comte de Tessé, réalisation d'un arpentage puis compensation

Cette vente retient particulièrement l'attention : elle ne se déroule pas comme initialement prévu et comprend un épisode étonnant d'irrégularité. Les deux parties ont un doute sur la superficie du terrain, aussi elles décident d'un arpentage et celui-ci ne montre qu'une superficie de treize arpents 40

¹² Crédit avec intérêt de 5%.

¹³ Archives Nationales cote MC/ET/LXXXVII/883

¹⁴ Ce contrat d'échange ne figure pas sur le tableau des propriétaires pour éviter sa surcharge

¹⁵ Une perche carrée équivaut à 51 m² (un arpent égale 100 perches)

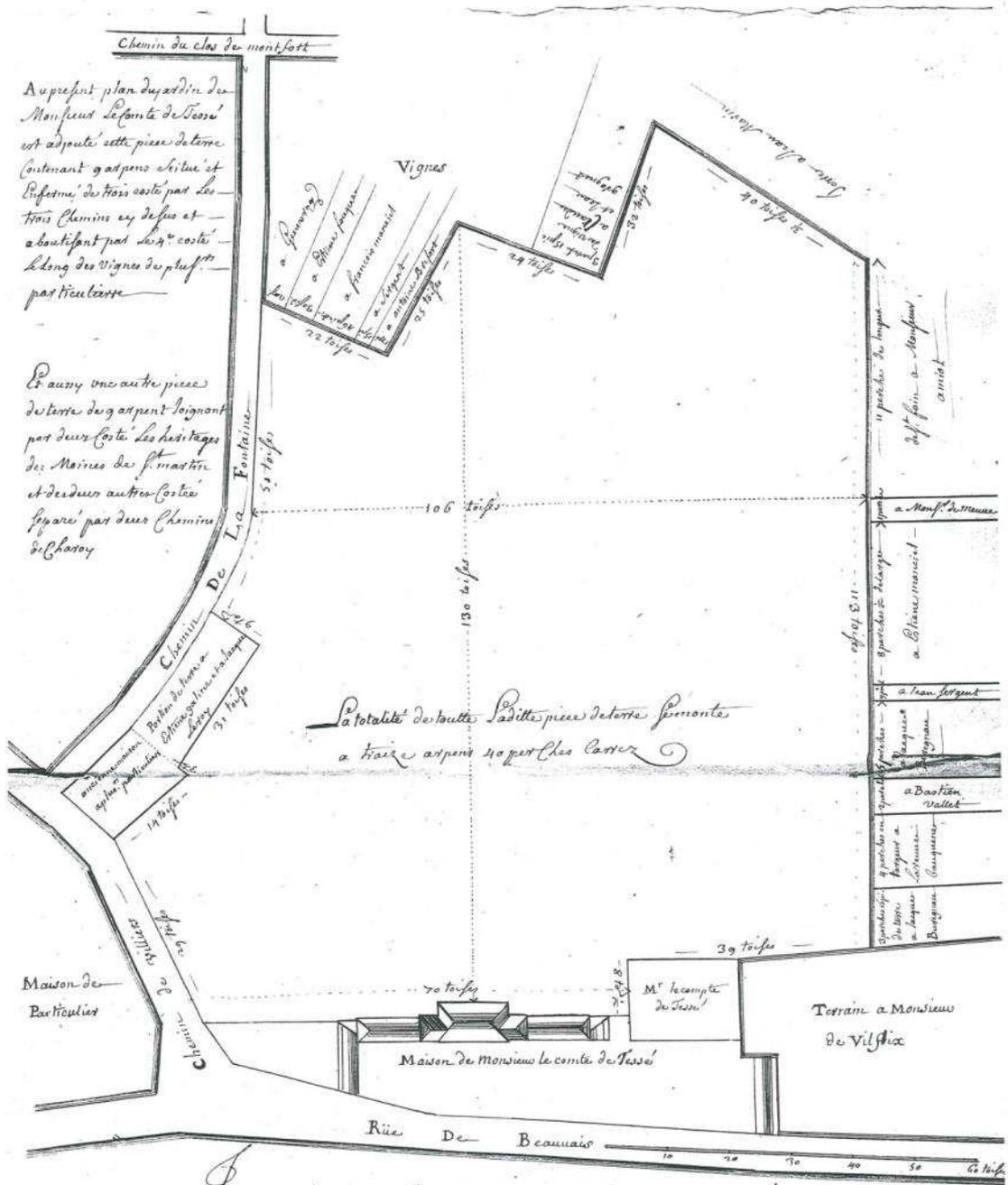
perches carré au lieu des vingt arpents qui figurent au contrat de vente. De plus une maison et une mesure sont vendues « par inadvertance » par le comte de Tessé alors qu'il n'en est pas propriétaire, ce qui aboutit à la rédaction d'un contrat de compensation sept mois plus tard. Le principal intérêt de cet incident est la réalisation d'un plan d'arpentage de la propriété qui est joint au contrat de compensation signé le 3 novembre 1720. Le plan est reproduit ci-contre et sera analysé dans la seconde partie de l'article.

Le premier contrat¹⁶ est rédigé par Maître Charles Antoine Lorimier le 25 février 1720 . Il précise :

En présence Charles Michel Vireau des Epoisses écuyer conseiller secrétaire du Roy honoraire maison couronne de France demeurant rue du grand chantier paroisse St Jean-en-grève, lequel en présence de Messire Louis Vireau de Villefitte conseiller du Roy maître de la chambre aux deniers, demeurant avec le dit Sieur son père, a par ces présentes vendu, cédé, quitté et délaissé, et promet garantie de tout trouble....à très haut et très puissant Seigneur Monseigneur René Mans de Froullay, Comte de Tessé, marquis de Loucardin, grand d'Espagne, lieutenant général des armées du Roy, demeurant à Paris en son hôtel rue de Varenne, quartier Saint Germain, près paroisse Saint Sulpice, à ce présent et acceptant acquérir pour luy, ses hoirs et ayant cause : une grande maison couverte de thuilles située à Noisy devant la ferme des religieux de Saint Martin, une petite maison à droite, une mazure à gauche avec deux petits jardins et vingt arpents de terre joignant la dite maison....les parties conviendront suivant l'arpentage qui en sera fait entre eux à l'amiable, lequel arpentage sera raporté dans quinzaine pour être joint à ces présentes....la dite maison et mazure avec les dits vingt arpents de terre au dit Sieur des Epoisses au moyen de l'acquisition qu'il en a fait par contrat passé devant Junot et son confrère notaires à paris le vingt deux août mil sept cent quinze de Dame Isidore du Tillet, veuve de Michel Jabin de la Vaux baron de Bellefaye, Messire Charles Isidore Jabin, baron de Bellefaye et Demoiselle Françoise Jabin, Dame de [Rosset], fille majeure, auxquels le tout appartenait suivant et ainsy qu'il est porté au dit contrat de vente sus datté

Le prix de la vente est fixé à trente mille livres.

¹⁶ Archives Nationales cote MC/ET/XCII/411



J'aprouve le plan et figure de l'arpentage, et déclare que Monsieur le Comte de Lamoignon a fait faire par son antiquaire de terre arpent quatre-vingt perches de terre, et porte seulement deux je promet garantir de toutes dettes et hypothèques et de remettre ce main de l'ours. Le Comte de Lamoignon a acquis et échangé de propriété d'iceux dans deux mois. Fait à Villeflie ce vingt cinq octobre mil sept cent vingt.

De Villeflie

Je discharge Monsieur de Villeflie du surplus de tout ce qui n'est pas fait, et n'ayant cédé d'autres terres me contentant de la figure marquée et dressée par moi le 25 octobre mil sept cent vingt.

Comte de Lamoignon

Plan d'arpentage de 1720

Le second contrat¹⁷ est également rédigé par maître Charles Antoine Lorimier le 3 novembre 1720.

Lesquels ont dit qu'ayant en exécution du dit contrat de vente fait faire l'arpentage et mesurage de vingt arpents de terre en un même tenant, vendus au dit Seigneur Comte de Tessé par le dit Sieur des Epoisses par le dit contrat, il ne s'en est trouvé suivant le dit arpentage et mesurage dont le plan figuré est demeuré cy joint à la réquisition des parties après avoir été d'elles signé et paraphé en présence des notaires soussignés que la quantité de treize arpents quarante perches au lieu des vingt vendus par le dit contrat, comme aussy que le dit Sieur de Epoisses ayant par [inadvertance] vendu par le même contrat au dit Seigneur Comte de Tessé une petite maison à droite, une mazure à gauche et deux petits jardins au dit Noizy qui ne luy appartenaient pas, le dit Sieur de Villeflix pour dédommager le dit Seigneur Comte de Tessé et luy tenir lieu des dites maisons, mazure et deux jardins et de ce qui reste à fournir des dits vingt arpents de terre en une pièce au [lieu] des treize arpents quarante perches, aurait proposé au dit Seigneur Comte de Tessé de luy délaisser une autre maison et dix huit arpents de terre en deux pièces de neuf arpents chacune cy après désignées, ce que le dit Seigneur Comte de Tessé ayant accepté, le dit Sieur de Villeflix a par ces présentes quitté et délaissé au dit Seigneur Comte de Tessé ce acceptant acquéreur pour luy, ses hoirs et ayans cause, une maison contenant cinq travées à bas étage couverte de thuilles avec le jardin en dépendant entouré de mur situé au dit Noizy ; plus neuf arpents de terre en une pièce scize au terroir de Noizy près le Clos de Monfort tenant d'un côté à Monsieur Amyot d'un bout sur le chemin de Noisy à Villiers et d'autre bout sur le chemin vers le dit clos, et une autre pièce de terre contenant neuf arpents située au terroir de Noisy lieu dit crotte de chèvre, tenant d'un côté le long du chemin du dit crotte de chèvre, d'autre et d'un bout par haut à Messieurs de St Martin et d'autre bout au chemin de Villiers à Noizy, ainsy que les dites maisons, jardin et dix huit arpents de terre cy dessus vendues et délaissées se poursuivent et comportent sans en rien excepter ny réserver dont le dit Seigneur Comte de Tessé dit avoir connaissance et étant actuellement en possession et jouissance et en est content

1715 : vente par Isidore du Tillet veuve de Michel Jabin Delavaud à Charles Michel des Epoisses

Le contrat de vente¹⁸ est rédigé par Maître Mathieu Junot le 22 août 1715. Y figurent, d'une part les vendeurs qui sont les héritiers de Michel Jabin de Lavaud : sa veuve Isidore du Tillet, Charles Isidore Jabin et Madeleine Françoise Jabin et, d'autre part l'acquéreur Charles Michel Vireau des Epoisses

.... Furent présents Dame Isidore du Tillet veuve de Messire Michel Jabin Delavaud, baron de Belle Faye et de Gouzon, Messire Charles Isidore Jabin, baron de Belle Faye et de Gouzon et Dame Madeleine Françoise Jabin, Dame de [Rosset], fille majeure jouissant de son droit, demeurant tous rue du [...] paroisse St Paul....

.... et Charles Michel Vireau des Epoisses, escuyer, conseiller secrétaire du Roy maison couronne de France et de son financier, domicilié à Paris rue du grand chantier paroisse Saint Jean en grève

....et la dite grande maison et terres labourables en dépendant adjudgée à la dite Dame Delavaud pendant sa communauté avec le dit défunt Sieur Delavaud par arrêt de licitation entre cohéritiers qui sont Messieurs du Tillet [ses frères] à la barre de la cour du parlement le vingt juillet mil sept cent un....

...Plus la ferme et maison des Hutereaux dite la grenouillère située dans la paroisse de Noisy avec tous les bâtiments qui la composent, terrasse plantée d'arbres....

...Plus deux cent dix huit livres de rente foncière et de bail d'héritage....

¹⁷ Archives Nationales cote MC/ET/XCII/417

¹⁸ Archives Nationales cote MC/ET/CXI/75

Le contrat de vente concerne non seulement la grande maison et vingt arpents de terre, mais aussi la ferme des Hutereaux dite la grenouillère et une rente foncière. La vente se fait contre versement de 36.000 livres, dont 20.000 pour la ferme, 12.000 pour la grande maison et 20 arpents de terre, et 4.000 pour le fond de rentes.

1710 : bail à rente entre Magdeleine Guiot et Charles Lapersonne

Il s'agit là de la seconde partie du domaine comme indiqué sur l'acte de 1776 ; sa superficie est réduite : quatre perches seulement. Le contrat¹⁹ de bail à rente est passé devant M^e Pierre François Masson, notaire à Paris le 25 octobre 1710. Il est ainsi rédigé :

Furent présent : Angélique Le Roux veuve de défunt Jean Guiot, marchand bourelier à Paris et demoiselle Magdeleine Guiot fille majeure, seule héritière du dit défunt Jean Guiot son père, demeurant avec la dite veuve Guiot sa mère rue [Bourtibourg], paroisse St Paul

Lesquelles ont baillé et délaissé à titre de rente foncière et bail d'héritage et promettent solidairement pour la renonciation de droit ce qui fait garantie de tout trouble et empêchement généralement quelconque à Charles Lapersonne vigneron et Gilberte Faux sa femme, demeurant à Noisy LeGrand, estant ce jour à Paris, à ce acceptant acquérir pour eux, leurs hoirs et ayant cause

Une maison contenant deux travées de bâtiment joignantes à bas étage, couverte de thuilles, comme servant de logement, et l'autre servant de cellier, communauté de la cour de ces lieux avec le représentant de dame du Tillet et Sieur Delavaux, quatre perches de jardin ou environ, le tout situé au dit Noisy legrand en la rue de Beauvais, tenant d'un côté au Sieur Des Epoisses, d'autre d'un bout par derrière au dit Delavaux, et d'autre bout par devant à la dite rue.

Plus un quartier de terre labourable cy devant les vignes, les deux pièces joignantes l'une l'autre assise au terroir du dit Noisy, tenant d'un côté à Estienne Varlet, d'autre à Jacques Lapersonne et Florent Varlet....

Cette partie du domaine est rattachée à la partie principale en 1745 suite à l'achat de Marguerite de Pondre aux héritiers de Charles Lapersonne par contrat passé devant Lambert greffier tabellion de la prévôté et baronnie de Champs-sur-Marne.

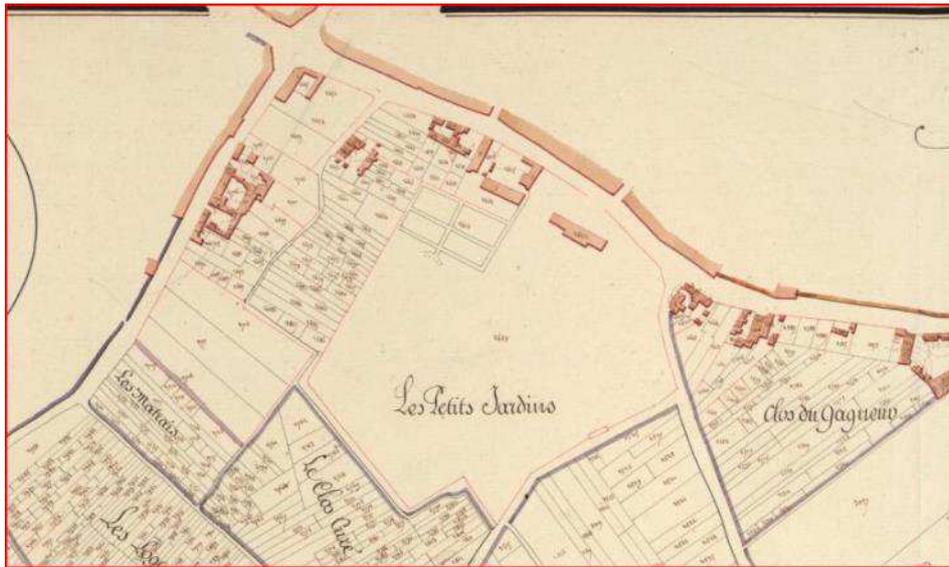
Quelques remarques sur ces ventes

Durant la période étudiée, tous les propriétaires du domaine appartiennent à l'aristocratie. Ils sont domiciliés à Paris, à l'exception du Comte de Tessé qui est domicilié au Mans. On ne sait pas s'ils ont réellement habité leur maison de Noisy-le-Grand qui correspond plutôt à une résidence secondaire : « une campagne ».

L'existence du plan d'arpentage réalisé lors de la vente de 1720 fournit la possibilité d'une comparaison avec des cartes régionales de l'époque et des cartes récentes.

La carte de Cassini (1756) montre le pictogramme d'un château et le lieu figure sous le nom : la Grande Maison (carte p 5). Ce point est remarquable ; la même terminologie "la Grande Maison" est utilisé dans tous les actes notariés qui ont été examinés. Est-ce une simple coïncidence ou bien s'agit-il du nom usuel de la demeure à cette époque ?

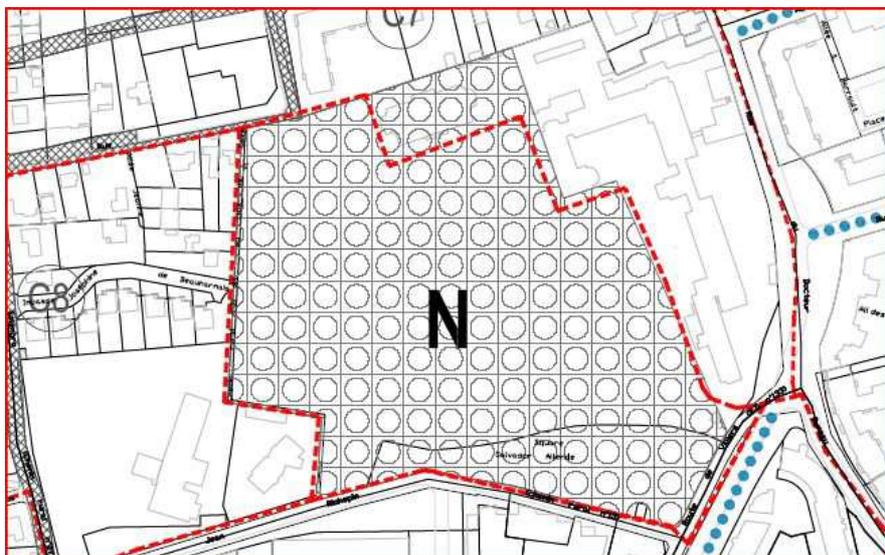
¹⁹ Archives Nationales cote MC/ET/CVIII/286



Cadastré napoléonien 1819



Carte Etat-major 1835



Plan annexé au PLU de Noisy-le-Grand 2012

Trois autres cartes du 18^{ème} siècle concernent Noisy-le-Grand : la carte de l'abbé Delagrive (1740), la carte de l'atlas de Trudaine (1745-1780) et la carte des chasses du roi (1764). Leur examen montre une représentation presque identique du domaine (cf page 8) : c'est un enclos avec un jardin à la française et deux cours : dans la cour nord les communs, dans la cour sud le bâtiment résidentiel parallèle à la rue de Beauvais (future rue du docteur Sureau) avec un retour en L vers la rue.

Sur les cartes du 19^{ème} siècle (cadastre napoléonien de 1819 et première carte d'état-major de 1835) le tracé des limites du domaine n'a pas changé, par contre le retour en L du bâtiment principal a disparu. Le jardin à la française est remplacé par un parc à l'anglaise sur la carte d'état-major de 1835. Son tracé est proche de celui qui existe aujourd'hui.

De plus, la comparaison du plan d'arpentage de 1720 avec les cartes et plans actuels montre un état foncier presque identique. La seule modification est la cession d'une langue de terrain à la commune le long de la rue Jean Richepin pour la création d'un jardin public : le square Salvador Allende inauguré le 8 juin 1996. La Grande Maison est le seul domaine de Noisy-le-Grand identifiable sur toutes les cartes depuis près de 300 ans. Ce domaine a échappé au morcellement qui a touché les autres grands domaines de Noisy-le-Grand et se retrouve aujourd'hui avec des limites presque identiques à celles du début du 18^{ème} siècle.

Quand la Grande Maison a-t-elle été construite ? La réponse n'est pas évidente. Le contrat de vente de 1736 fait mention du Comte de Tessé comme « ayant fait construire, planter et enclore le tout » et plus loin en référence au contrat d'échange de 1720 le notaire indique à propos du même comte de Tessé : « la maison qu'il faisait construire ». Pourtant le plan d'arpentage de 1720 montre déjà une grande bâtisse qui ressemble beaucoup au bâtiment actuel, en dehors du retour en L de l'extrémité sud qui disparaît sur les cartes du XIX^e siècle. La Grande Maison semble exister dès le début du XVIII^e siècle ; son aspect est compatible avec une construction de la fin du XVII^e siècle. La lecture des contrats de vente semble indiquer que le Comte de Tessé a fait construire le mur d'enceinte du domaine. Mais, est-ce bien le Comte de Tessé qui a fait construire la Grande Maison ? Ou bien, a-t-il seulement entrepris des travaux d'agrandissement d'une maison déjà existante ? La date précise de la construction de la maison est un sujet qui reste à étudier.

Par son ancienneté, la Grande Maison située 20 rue du docteur Sureau est un élément important du patrimoine architectural de Noisy-le-Grand : c'est le second plus ancien édifice de Noisy-le-Grand. L'article retrace l'histoire de ce domaine au 18^{ème} siècle, mais celle-ci est tout aussi intéressante durant les deux siècles suivants : accueil d'une classe d'enseignement mutuel par M. Germain Petit, puis transformation en sanatorium pour enfants tuberculeux : la Fondation d'Ormesson, ensuite orphelinat italien de Mère Françoise Cabrini, enfin dernière évolution de la propriété : création de l'Ensemble Scolaire Cabrini en 1976. Il reste encore beaucoup à écrire sur l'histoire de ce domaine.

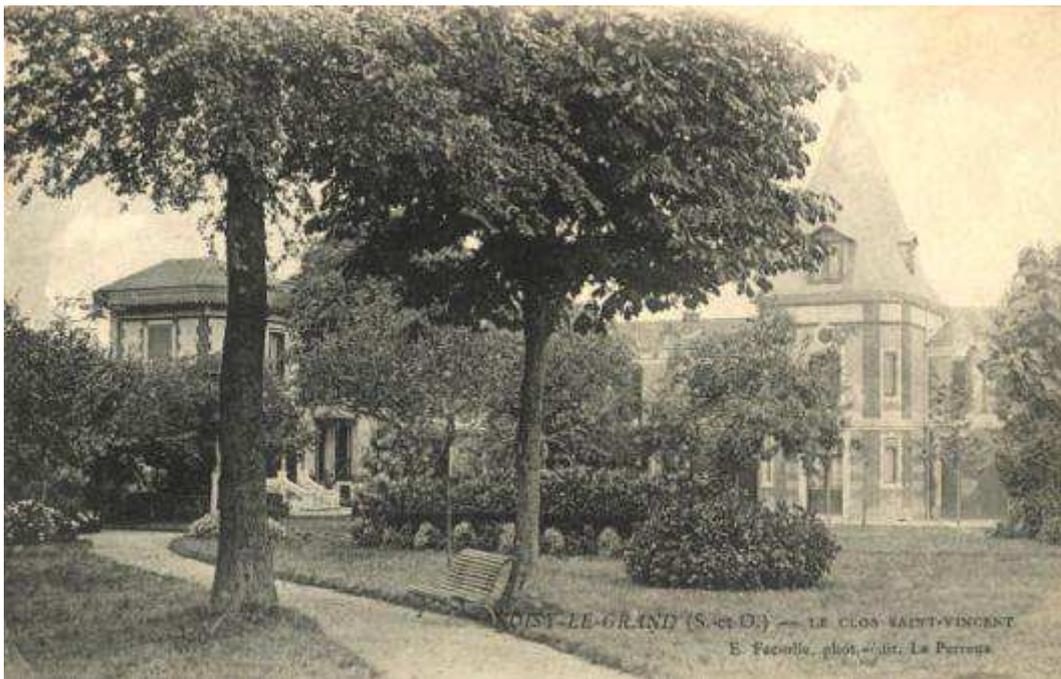
Francis Baffet

LA RUE DE LA RÉPUBLIQUE NE S'EST PAS TOUJOURS APPELÉE AINSI ...

Cette voie est une des plus anciennes de Noisy: son tracé approximatif figurait déjà sous forme de sentier sur l'Atlas de Trudaine de 1780. Sa partie ouest, la plus ancienne figurait sur le Cadastre Napoléonien de 1819.

Vers 1850, seule la partie la plus à l'ouest était aménagée sur une centaine de mètres et portait le nom de rue Saint-Vincent. Elle se prolongeait à l'est par le chemin Saint-Vincent. Cette voie qui deviendra plus tard rue de la République, tenait son nom du Clos Saint-Vincent, un ensemble de fermes et d'habitations voisin dont on peut encore voir un relais de chasse, bâti à la fin du 19^{ème} siècle et récemment rénové. On rejoignait ce clos par le chemin du Clos Saint-Vincent.

Pourquoi « Clos Saint-Vincent » ? Cette appellation témoigne que, pendant des siècles, les terres de Noisy ont été couvertes de vignes cultivées dans des « clos » et qu'il était logique que le saint patron des vignerons donne son nom à l'un d'entre eux.



collection Christiane Lassarat

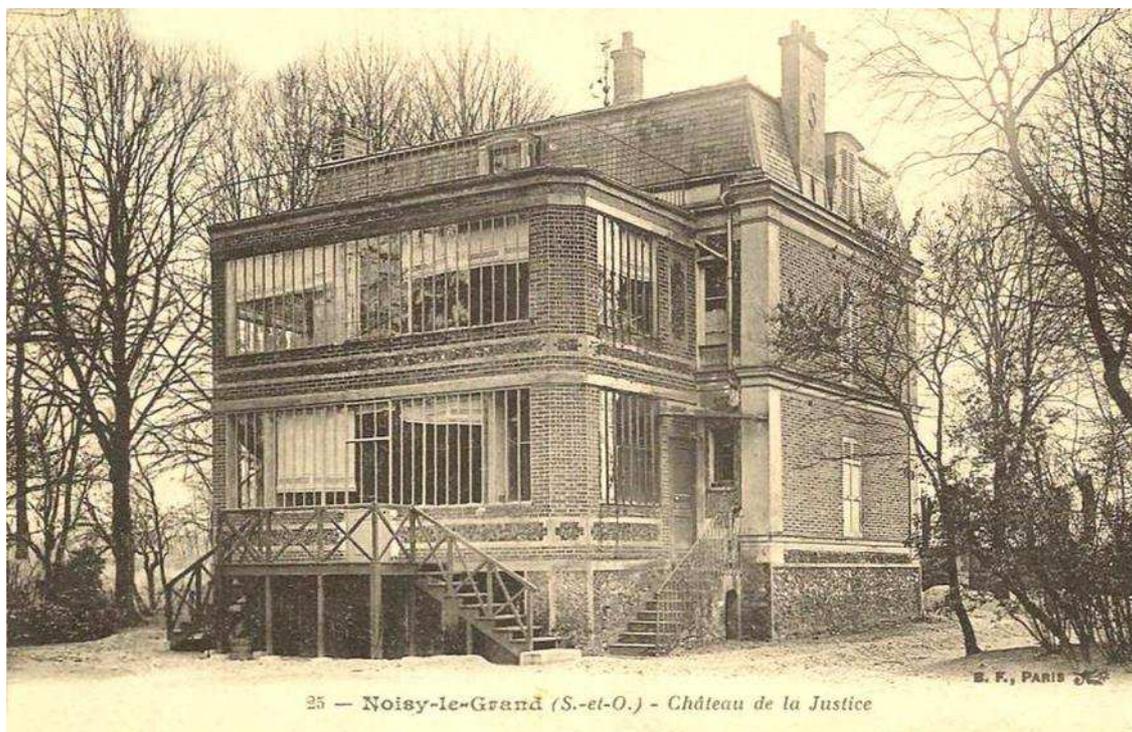
Il ne faut pas confondre le chemin Saint-Vincent (actuelle rue de la République) avec le chemin du Clos Saint-Vincent (à peu près le tracé de l'actuel mail du Clos Saint-Vincent).

Le chemin Saint-Vincent (chemin rural n° 16) était le prolongement de la rue Saint-Vincent (chemin vicinal n° 5) au-delà du Chemin de la Haute-Maison (actuelle avenue George Clémenceau) et se terminait à l'avenue des Merisiers (chemin rural n° 14 et actuelle rue du Maréchal Joffre).

Le chemin du Clos Saint-Vincent (chemin rural n° 28) était perpendiculaire au premier. Il commençait à la ruelle des Norottes (actuelle rue du Docteur Jean Vaquier), traversait la rue Saint-Vincent et se terminait également à l'avenue des Merisiers (actuelle rue du Maréchal Joffre) mais plus au sud que le premier.

NB : dans le passé il y avait une différence importante entre le **chemin vicinal**, servant, à l'intérieur d'un département, aux communications intercommunales et donc classé et géré grâce aux subventions du Conseil général et le **chemin rural**, d'intérêt strictement communal et appartenant au domaine privé de la commune.

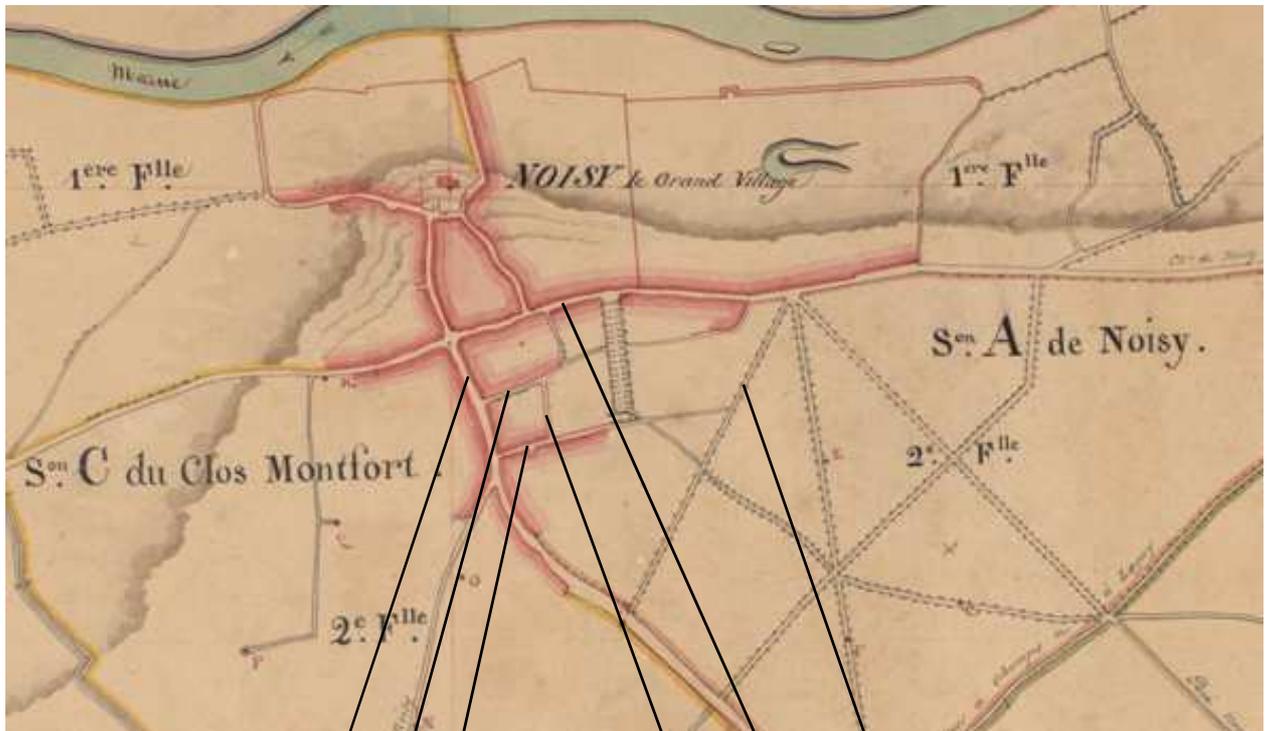
La rue Saint-Vincent commençait au Chemin des Vaches (actuelle rue du Docteur Sureau) et les premiers mètres longeaient « l'Hostel de Beauvais » c'est-à-dire les bâtiments de la Ferme de l'Abbaye de Saint-Martin des Champs, où a habité le receveur-fermier-général jusqu'au XV^{ème} siècle. Ce receveur-fermier-général, administrait le domaine pour le compte des moines de St Martin. Il était lié par un bail de plusieurs années (3 ans pour le bail de Loys Gendret en 1487, neuf ans par la suite).¹ Au-delà du chemin de la Haute-Maison (actuelle avenue George Clémenceau), la suite de la voie n'était encore qu'un sentier qui serpentait parmi les jardins, les vignobles et les champs jusqu'au chemin de Villiers à Gournay (devenue rue Rouget de l'Isle). Au-delà, commençait le chemin de la Justice (actuelle rue de la Justice), lointain souvenir des bois de justice (gibet à 3 piliers) du temps des moines de l'abbaye de Saint-Martin qui avaient droit de « haute » et « basse » justice sur la population de Noisy (du XI^{ème} au XVII^{ème} siècle). Plus tard, cette rue conduira au Château de la Justice.



Collection MJ

¹ Denise Rousseau - Société Historique de Noisy-le-Grand - Noisy Magazine trimestriel n° 9 ; 1990 - 1T

Orientée ouest-est, la rue Saint-Vincent était parallèle avec, au nord, la ruelle des Norottes (actuelle rue du Docteur Jean Vaquier) et avec la Grande-Rue qui, dans cette partie, deviendra la rue Pierre Brossolette.



Cadastré Napoléonien

feuille d'assemblage (1819)

Chemin des Vaches
(actuelle rue du Dr Sureau)

Ruelle des Norottes
(actuelle rue J. Vaquier)

Rue Saint-Vincent
(actuelle rue de la République)

Avenue des Merisiers
(actuelle rue du mal Joffre)

Grande-Rue
(actuelle rue Pierre Brossolette)

Chemin du Clos Saint-Vincent
(approx. Mail du Clos St-Vincent)

A l'ouest, à son début, l'axe de la rue se situait en face de l'ancienne propriété de la Comtesse de Lauragais, dont la maison fut reconstruite par Mme Désirée Renaudin en 1776. Joséphine, sa nièce, reçut cette maison en 1779 lors de son mariage avec Alexandre de Beauharnais mais n'y fit que de brefs séjours jusqu'en 1783. Le bâtiment a été remanié au début du XIXème siècle pour devenir un hospice pour enfants tuberculeux, « l'œuvre d'Ormesson ». En 1914 la propriété a été reprise par les missionnaires du Sacré-Cœur qui y fondèrent « L'Œuvre des Emigrants et Aliénés Italiens », établissement dirigé par la mère Françoise Cabrini qui donna son nom à l'établissement d'enseignement actuel.



La rue dont on voit l'amorce en bas à droite est la rue de la République - Collection MJ

Le 13 août 1879, le Conseil municipal décide d'élargir la sente prolongeant la rue St Vincent jusqu'à l'avenue des Merisiers (actuelle rue du Maréchal Joffre). Le Maire est M. Laurent Justin Boudin.

« Le conseil reconnaît que cette sente est appelée à avoir une plus grande importance depuis la construction du chemin vicinal n° 6 (ancien chemin des vaches) et qu'il y a lieu de lui donner une plus grande largeur.

Il est par conséquent d'avis que cette sente soit classée comme chemin rural avec une largeur uniforme de cinq mètres. La présente délibération sera soumise à l'approbation de Monsieur le Préfet.²

Le 7 octobre 1879, le Conseil décide l'élargissement du chemin rural St-Vincent faisant suite à la partie du chemin vicinal n° 5, connue sous le nom de rue Saint-Vincent. Le Maire est toujours M. Laurent Justin Boudin.

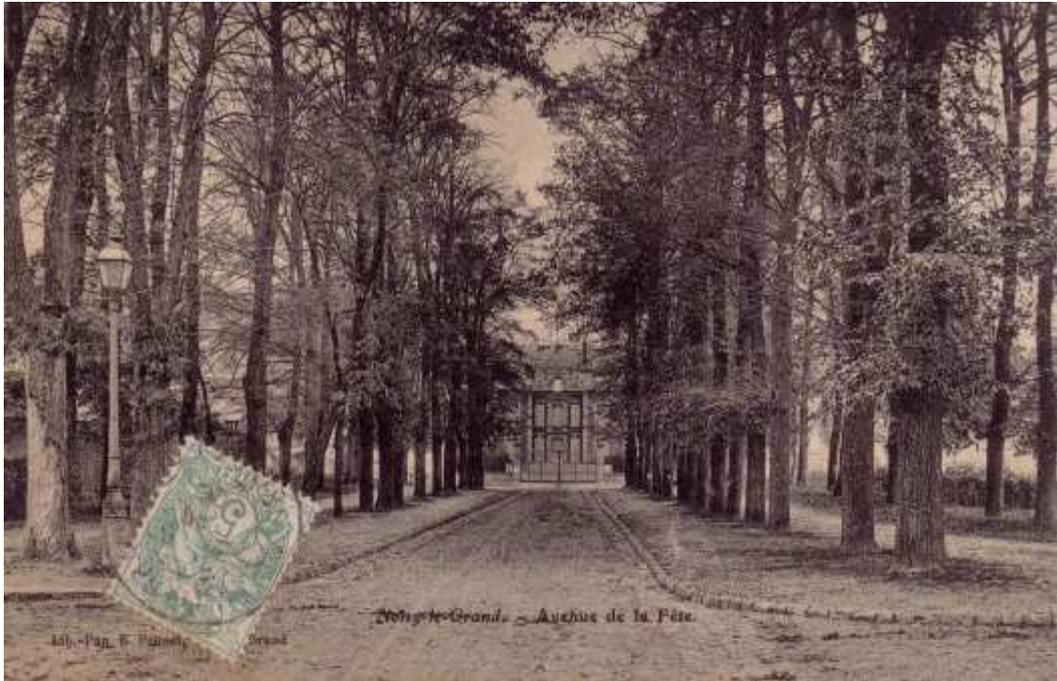
« A l'unanimité moins une voix, le conseil décide que le tracé de ce chemin sera ainsi fait. Partant de l'angle est de la propriété de Mr Périac, jardin de la ferme, où il a une largeur de sept mètres, il aboutira en ligne droite à la propriété de Mr Lefèvre, au-delà de l'avenue des Merisiers. Le mur de cette propriété étant considéré comme alignement. Le chemin augmentera graduellement de largeur jusqu'à ce qu'il ait huit mètres vis-à-vis dudit mur.

Par cinq voix contre quatre, il est décidé que le terrain de Mr Sergent, nécessaire pour l'élargissement ci-dessus voté, lui sera payé à raison de deux francs le mètre. »³

² Archives Municipales : Extrait des DM du 13 août 1879

³ Archives Municipales : Extrait des DM du 7 octobre 1879

Le 14 mai 1880, la Municipalité se dote d'une Place publique pour y célébrer les fêtes communales et autres cérémonies, en rachetant du terrain à un propriétaire. Ce fut l'acte de naissance de ce qui, avec l'avenue de M. Périac qui partait des grilles du Château sur la Grande-Rue, deviendra l'avenue de la Fête, la future avenue de la Haute Maison, puis l'avenue Georges Clémenceau et finalement l'avenue Aristide Briand. Le Maire est alors M. Paul Théophile Auger.



Collection MJ

« Considérant qu'il n'existe dans la commune aucun emplacement public où se puisse tenir la fête communale ou autre réunion du même genre ;

Qu'il y a lieu d'en établir un et que la place naturellement indiquée serait le carrefour formé par les chemins St-Vincent et de la Haute-Maison, à la suite de l'avenue de Mr Périac;

Le conseil consacre à l'acquisition d'une partie du terrain nécessaire la somme de six mille deux cent cinquante-un francs 34 centimes indiquée plus haut et demande à Mr le Maire de faire les diligences nécessaires pour la réalisation de ce projet. Cette décision est prise [...] »⁴

Le 4 juin 1882, le chemin du Clos Saint-Vincent figure à l'Etat de reconnaissance des chemins ruraux sous le no 16. Le Maire est M. Paul Théophile Auger.

⁴ Archives Municipales : Extrait des DM du 14 mai 1880

15	Avenue	Commence sur le route vic. n° 10, traverse le chemin de Norotte, se termine sur la rue St Vincent (voir n° 16)
16	Du Clos St Vincent	Commence sur le chemin vicinal n° 5, extrémité de la rue St Vincent, se termine sur l'avenue des Merisiers n° 14
17	De la Route Marroy	Commence sur le chemin vicinal n° 12 au Marroy, se termine par le chemin n° 13, se termine au terrain de Champ.
18	Venue Verte	Commence sur le chemin n° 13 de Chapuis, se termine sur la rue n° 4 de Sublet.

Etat de reconnaissance des chemins ruraux : voir n° 16 - Collection MJ

16 - chemin du clos Saint-Vincent : commence sur le chemin vicinal n° 5, extrémité de la rue Saint-Vincent, se termine sur l'avenue des Merisiers n° 14. Longueur en mètres sur le territoire de la Commune : 198. Largeur moyenne actuelle en mètres de chaque section : 6.⁵

On peut constater à la lecture de ce tableau qu'il y a eu confusion entre le chemin St-Vincent et le chemin du Clos St-Vincent, que l'on retrouve plus loin dans le tableau sous le n° 28

C'est en 1884, le 24 juin, qu'intervient l'évènement clé de l'histoire de cette voie : la rue Saint-Vincent devient la rue de la République lors d'une délibération municipale, sanctionnée par un vote à une très courte majorité. Le Maire est M. Alfred Nettement.

« Le projet de vœu pour le changement de noms de rues déposé à l'ouverture de la séance du 17 et ajourné est remis en discussion. A la majorité de 6 voix contre 5, le conseil émet le vœu suivant :

- 1°) Que la rue des Norottes soit dénommée rue d'Alsace-Lorraine,
- 2°) La Rue Saint Vincent ... Rue de la République [...] »⁶

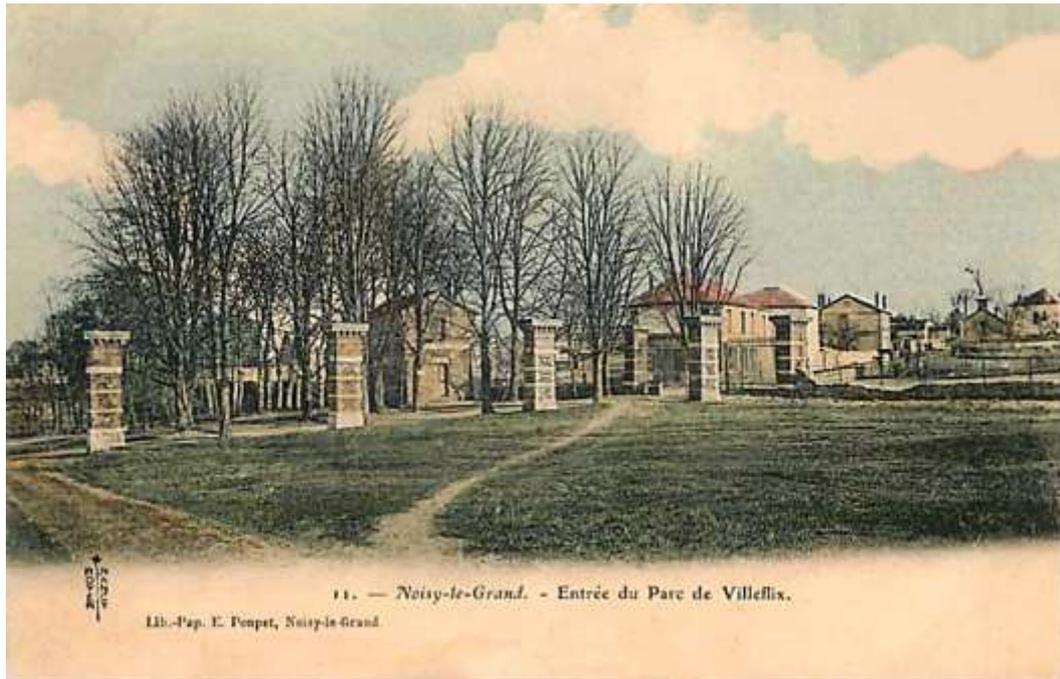
Pourquoi rue de la République ? Rappelons qu'en cette année 1884, au début de la III^{ème} République, sous la présidence de Jules Grévy, les deux chambres du Parlement français votent, le 5 avril, la Loi Municipale dite « la grande charte républicaine de la liberté municipale » qui fixe l'organisation du régime communal républicain. Cette loi établit, entre autres, l'élection au suffrage universel, pour 4 ans, du Conseil municipal (quelle que soit la taille de la commune) puis l'élection du maire et de ses adjoints par le Conseil municipal (auparavant, le maire et les conseillers étaient désignés par le préfet). Les élections municipales ont lieu les 4 et 11 mai 1884. Après ce scrutin, la majorité des élus sont républicains, le plus souvent radicaux. On comprend donc que ces nouveaux élus aient eu à cœur de célébrer l'institution républicaine.

⁵ Archives Municipales : Extrait des DM du 4 juin 1882

⁶ Archives Municipales : Extrait des DM du 24 juin 1884

Il est à remarquer qu'à l'occasion de ce changement de nom, c'est toute la voie qui a été rebaptisée, y compris le prolongement de la rue encore sous forme de chemin (depuis l'avenue des Merisiers jusqu'au chemin de Villiers à Gournay). Ceci posera d'ailleurs des problèmes par la suite, pour l'entretien de la voirie ou les branchements aux canalisations d'eau.

Le 28 juin 1884, lors d'une séance du Conseil Municipal où l'on aborde l'entretien de la rue Saint-Vincent (malgré le changement de nom voté en 1882), on commence déjà à parler de négociations avec Mme Bignan, propriétaire du parc de Villeflix, pour le rachat des terrains sur lesquels se trouvent la rue de la République et ses alentours. Le Maire est M. Alfred Nettement.



CollectionMJ

« Le Président rappelle qu'une demande d'emploi de la troisième journée de prestation sur chemins ruraux en 1884, a été déposée, au cours de la séance du 14, pour affecter lesdites ressources à la réfection de la Rue St Vincent. Il expose que le prolongement de cette rue jusqu'à la route de Gournay, à partir de l'avenue des Merisiers, appartenant à Madame Bignan, ainsi que l'avenue Chilpéric, il serait utile, afin d'assurer la construction d'un réseau nouveau, d'entrer en pourparlers avec la propriétaire pour obtenir la cession à la commune du sol de ces voies. Il expose aussi que l'avenue des Merisiers a besoin de réparations urgentes et demande que le produit de la 3^{ème} journée de prestation de 1884 soit appliqué indistinctement à la Rue Saint-Vincent et à l'avenue des Merisiers, en commençant pour la Rue Saint-Vincent au chemin de la Hte Maison et pour l'avenue des Merisiers à son amorce sur la Route de Champs [...] »⁷

⁷ Archives Municipales : Extrait des DM du 28 juin 1884

Rappelons qu'à cette époque, l'entretien de cette voirie communale était effectué grâce aux « journées de prestation sur chemins ruraux », héritage de l'ancienne « corvée des chemins » de l'ancien régime, pendant lesquelles les contribuables effectuaient les travaux nécessaires ou bien payaient pour faire accomplir ces prestations.



Collection MJ

Toujours en 1884, le 10 novembre, le Conseil municipal est informé que le prolongement du Chemin Saint-Vincent (malgré le changement de nom de 1882) a été commencé grâce à la 3^{ème} journée de prestation sur chemins ruraux, 80 mètres de voie ont été empierrés et la poursuite du prolongement est votée. Le Maire est M. Alfred Nettement.

« Le Maire expose au Conseil que la troisième journée de prestation sur chemins ruraux, estimée 1890 F, affectée au Chemin St-Vincent prolongé sur une longueur de 196 mètres, a été appliquée à ce chemin ;

Qu'il a été fourni environ 80 mètres de pierre concassée par les prestataires ;

Que la confection de ce chemin entrainera une dépense de 1400 F environ, et que l'agent voyer prépare un projet d'adjudication à soumettre à l'approbation de l'autorité compétente ;

Le Comité [des chemins ruraux] vote à l'unanimité l'adjudication des travaux de ce chemin, conformément aux propositions de Mr le Maire. »⁸

En 1886, le recensement nous indique que la population de la rue de la République s'élève à 46 personnes, habitant probablement les maisons du début de la rue (la partie ouest). D'autre part, on annonce au **Conseil municipal du 14 août 1886** que des négociations sont en cours avec les époux Bignan pour la cession du sol du prolongement de la rue de la République (ancienne rue Saint-Vincent). La construction de la voie devra intervenir dans les 10 ans à partir de 1887. Le Maire est M. Alfred Nettement.

⁸ Archives Municipales : Extrait des DM du 10 novembre 1884

« Le Président informe le Comité des démarches faites par lui et M. Poilpot, pour la cession de l'Avenue Chilpéric et du prolongement de la Rue de la République (ancienne rue st-Vincent).

Le fondé de pouvoir des époux Bignan avait d'abord refusé cette cession, sous prétexte que ses mandants n'y avaient aucun intérêt. On l'a mis alors en demeure d'exécuter l'arrêté municipal [...] l'obligeant à faire fermer ces chemins par des grilles avec des gardiens pour l'ouverture. Il a aussitôt consenti à la cession aux conditions suivantes :

Ces deux voies tout entières sont cédées gratuitement à la Commune sous la réserve que l'Avenue Chilpéric sera construite par la Commune et les propriétaires riverains, en six années, à partir de 1887.

Que le prolongement de la Rue de la République (ancienne Rue St-Vincent) sera exécuté aux mêmes conditions, en dix ans, à partir de la même époque.

Dans le cas où partie de ces voies ne serait pas construite dans les délais indiqués, cette partie ferait retour aux propriétaires, mais il est bien entendu que toutes parties construites resteront définitivement propriétés communales. [...]

M. Poilpot [...] ajoute qu'il faut du travail aux ouvriers. Les écoles vont être construites. Il faut aussi faire les chemins qui ont bien leur utilité. [...]

La proposition de la municipalité de construire l'Avenue Chilpéric en six ans et le prolongement de l'ancienne Rue Saint-Vincent en dix ans à partir de 1887 est mise aux voix et acceptée à l'unanimité sous la condition que les parties construites seront définitivement acquises à la Commune et que les héritiers Bignan ne pourront exercer de reprises que sur les parties non construites. »⁹



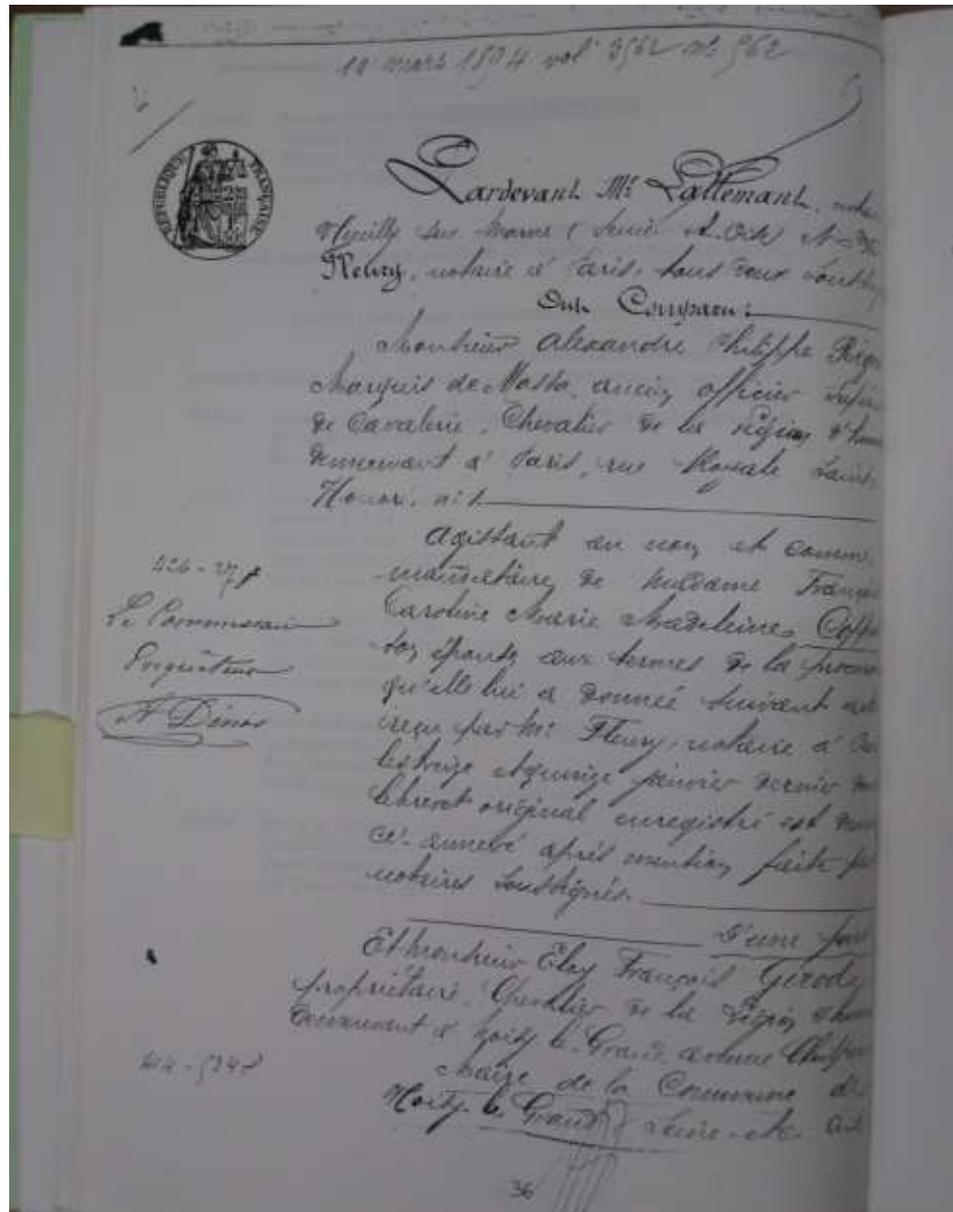
Collection MJ

Le 9 octobre 1887, on commence l'éclairage de la rue de la République par des lanternes à pétrole (qui demandent donc un allumage et une extinction manuelles quotidiennes). Le Maire est M. Théophile Poilpot.

⁹ Archives Municipales : Extrait des DM du 14 août 1886

« [...] Mr Mulard demande une lanterne à l'angle des rues de la République et de la Haute-Maison ce qui est accepté à l'unanimité. »¹⁰

Le 10 mars 1894, est enregistrée la vente-cession-abandon du sol des voies établies dans l'ancien Domaine de Villeflix. Le domaine a, entre-temps, été vendu par Charles Louis Bignan au marquis Régnier de Massa. Le Maire est M. Eloi François Girod.



1^{ère} page de l'acte de vente

Cette opération est réalisée entre Alexandre Philippe Régnier, Marquis de Massa (6/12/1831 - 24/10/1910) et Françoise, Caroline, Marie, Madeleine Coppens (11/12/1855 - 3/11/1937), sa femme, et la commune de Noisy-le-Grand représentée par le Maire M. Eloi François Girod. L'acte Notarial est daté du 10 mars 1894 et rédigé chez Maître Lallemand et Maître Fleury

¹⁰ Archives Municipales : Extrait des DM du 9 octobre 1887

A partir de 1900 commence une longue période qui va voir se succéder de nombreux différends entre la municipalité et les propriétaires riverains sur la mise en état de viabilité du prolongement de la rue de la République.

En effet, cette partie en terre était partiellement considérée comme voie privée (un lotissement Cressent avait été constitué à la fin du XIX^{ème} siècle).

Cette situation très embrouillée a d'ailleurs fait dire à M. Paul Pambrun, conseiller municipal, lors de la **Délibération Municipale du 2 avril 1932** : « [...] on a eu tort de l'appeler Rue de la République dans toute la longueur, lorsque cette dénomination lui fut donnée en remplacement de son nom de St Vincent qui aurait dû être laissé à la partie comprise entre la rue du Maréchal Joffre et la rue Rouget de l'Isle. La nouvelle appellation appliquée à toute la longueur de cette voie a pu laisser croire aux riverains que la rue appartenait entièrement à la Commune. »

Au cours de la même délibération, un autre conseiller, M. Lefèvre affirmait « [...] que la commune a suffisamment de charges pour les voies classées et qu'il est impossible de faire des travaux dans les voies privées. »

La commune et les riverains se rejetaient donc le problème, la grande question étant de savoir qui était propriétaire de la rue et devait donc payer pour réaliser ces travaux qui vont sans cesse être repoussés faute de moyens

Concernant les raccordements aux canalisations d'eau potable, la question restait entière : cette partie de la rue appartenait-elle à la commune ou bien faisait-elle partie du réseau privé (lotissement Cressent) ? Dans ces conditions, les propriétaires concernés disaient ne pas comprendre pourquoi on leur demandait de payer la part normalement supportée par la commune.

L'extrémité est de la rue, comprise entre la rue de Malnoue et la rue Rouget de l'Isle, est d'ailleurs restée en terre, difficilement carrossable surtout en période de pluie, jusqu'à la fin des années 50, alors que quasiment toutes les propriétés étaient dotées d'un mur de clôture qui donnait sa forme et ses dimensions définitives à la rue. La moitié nord (n^{os} impairs) présentait un chemin en terre et la moitié sud (n^{os} pairs) était de place en place couverte de buttes de terre d'environ 50 cm de haut comme sur la carte postale ci-dessus.

Quoi qu'il en soit, la situation a finalement fini par se débloquer, certes avec beaucoup de retard, et la rue de la République a pu prendre l'aspect que nous lui connaissons aujourd'hui.

Michel Jouhanneau

Evolutions successives des noms des différentes voies citées dans cet article :

- chemin Saint-Vincent (chemin rural n° 16 ou vicinal n° 5) → rue Saint Vincent → rue de la République

- chemin du Clos Saint-Vincent → mail du Clos Saint-Vincent

- ruelle des Norottes → rue d'Alsace-Lorraine → rue du Docteur Jean Vaquier

- Grande-Rue → rue Pierre Brossolette (partie ouest) et rue Emile Cossonneau (partie est)

- chemin des Vaches (chemin rural n° 6) → rue de Beauvais → rue du Docteur Sureau

- chemin de la Haute-Maison (chemin rural n° 15) → av. de la Haute-Maison → av. Georges Clémenceau

- chemin de Villiers à Gournay (chemin rural n° 5 ou vicinal n° 7) → rue du Pavé-Neuf → rue Rouget de l'Isle

- avenue des Merisiers (chemin rural n° 14) → avenue du Maréchal Joffre

- avenue de M. Périac → avenue de la Fête → av. de la Haute-Maison → av. George Clémenceau → av. Aristide Briand

- route de Malnoue (chemin vicinal n° 7) → rue de Malnoue

LE CENTENAIRE D'UNE CATASTROPHE AÉRIENNE

À NOISY-LE-GRAND : 17 AVRIL 1913¹

Il y a cent ans, paraissait le recueil de poésies *Alcools* de Guillaume Apollinaire qui allait mourir le jour même de la victoire, le 11 novembre 1918, des suites de ses blessures contractées à la guerre. La même année, naissaient quelques célébrités comme le compositeur Benjamin Britten, René Clément, le réalisateur de *la Bataille du rail*, et, personnage familier aux utilisateurs de l'Espace Michel Simon de Noisy-le-Grand, l'acteur Jean Marais.

Le jeudi 17 avril 1913, vers 15 heures, s'écrasait à Noisy-le-Grand, dans un champ labouré, au nord du bois des Yvris, un ballon sphérique, parti environ trois quarts d'heure auparavant du Parc aéronautique de Saint-Cloud, à l'ouest de Paris. Banal accident dans notre commune ? Incident banal dans l'histoire de l'aérostation ? Et pourtant ...

C'est l'immense majorité de la presse française qui relate, trois jours durant, l'événement, mêlant, au récit-reportage des faits, d'improbables conjectures sur les causes du sinistre. Pour comprendre les contenus et les raisons de cette énigme, il est possible d'interroger la presse nationale de l'époque – notamment les 13 titres parmi les plus lus à l'époque² – ainsi que le journal local *L'Écho du Raincy*. Le plus ancien de ces quotidiens, fondé en 1836 par Émile de Girardin, *La Presse*, en fait sa première page et son bandeau typographique sur six colonnes.



¹ Cette communication reprend l'essentiel des informations présentées à Noisy-le-Grand, par Claude Coquard, président de l'association *Noisy-le-Grand et son Histoire (NLGH)*, le mardi 11 juin 2013, à l'Espace Théophile Poilpot de Noisy-le-Grand.

² *L'Action française* : 18 et 19 avril 1913 – *L'Aurore* : 18, 19 et 20 avril 1913 – *La Croix* : 18 et 19 avril 1913 – *L'Écho de Paris* : 18 et 19 avril 1913 – *Le Figaro* : 18 et 20 avril 1913 – *Le Gaulois* : 17, 18 et 19 avril 1913 – *L'Humanité* : 18, 19 et 20 avril 1913 – *Le Matin* : 18, 19 et 20 avril 1913 – *L'Ouest-Éclair* : 18, 19 et 20 avril 1913 – *Le Petit Journal* : 18, 19 et 20 avril 1913 – *Le Petit Parisien* : 18 et 20 avril 1913 – *Le Temps* : 19, 20 et 21 avril 1913 – *L'Illustration* : 26 avril 1913.

Le plus récent, *l'Humanité*, fondé par Jean Jaurès en 1904, porte aussi cet événement national en première page, sur ses deux dernières colonnes.



Un autre élément de l'énigme tient au silence presque total des élus municipaux de Noisy-le-Grand, maire en tête, devant ce fait pour le moins inhabituel dans la vie de la commune. Ici encore l'enquête à laquelle nous avons pu procéder apporte peut-être quelques bribes de compréhension.

La consultation des Archives municipales de Noisy-le-Grand³, ainsi que celle des Archives du Service Historique de la Défense et des ouvrages de l'époque conservés à la Bibliothèque nationale de France⁴ ont permis à l'auteur de préciser ses informations. Enfin des Noiséens⁵ ont contribué, par le prêt de quelques documents personnels, à cette recherche.

La présentation de ce problème se décline ici sous quatre thèmes :

- le contexte historique ;
- la reconstitution d'un tragique trajet ;
- la description d'une scène finale aux récits incertains ;
- des conséquences immédiates et lointaines.

Un contexte historique

Trois thèmes peuvent être abordés en ce qui concerne le contexte de l'événement :

- celui du moment international où se passe l'événement ;
- celui de l'aventure de l'aéronautique ;
- celui de la situation locale à Noisy-le-Grand

³ L'auteur remercie à nouveau sa responsable et ses archivistes pour la compétence et la disponibilité qu'elles mettent en œuvre au service des chercheurs.

⁴ CHESLAY G.-R., *La Convention nationale, son œuvre (1792-1795)*, Paris, 1884.

FIGUIER Louis, *Les aérostats*, 2^e édition, Paris, 1887.

GRAFFIGNY (de) Henri, *Traité d'aérostation théorique et pratique*, Paris, 1891.

BERGET Alphonse, *Ballons dirigeables et aéroplanes*, Paris 1908.

MARCHIS Lucien, *Cours d'aéronautique*, Paris, 1910.

ELLENSTEIN Jean (s.d.), *Histoire de la France contemporaine (1789-1980)*, Paris, 1981.

⁵ L'auteur remercie particulièrement Mme Lassarat et MM. Bracchi et Devies pour le prêt de documents authentiques qu'ils ont eu la gentillesse de lui confier et de lui permettre de reproduire ici.

À la veille du premier conflit mondial du XXe siècle

Le premier ensemble dans lequel se place cet événement est celui de la situation européenne. Ce n'est pas, en effet, à une excursion aéronautique de plaisance que se sont livrés les passagers de la nacelle du *Zodiac XIV*. En ce printemps 1913, les bruits de bottes se font de plus en plus entendre dans une Europe où les appétits économiques, politiques et stratégiques sont eux-mêmes de plus en plus aiguisés et donnent lieu à de nombreux incidents et conflits. Déjà, deux ans auparavant, les rivalités coloniales entre la France et l'Allemagne se sont exacerbées, notamment au Cameroun et au Maroc. L'année 1912 a vu les relations entre la France, l'Angleterre et la Russie se renforcer au sein de la Triple-Entente, créée en 1909, afin de contrecarrer les visées de l'Allemagne et de ses alliés austro-hongrois et italiens réunis au sein de la Triple-Alliance (ou "Triplice"). En France, la discussion et l'adoption la loi dite "des Trois Ans"⁶ porte, dans un climat de vives oppositions, la durée du service militaire de 2 à 3 ans, faisant passer les effectifs de l'armée française de 480 000 à 750 000 hommes, nombre très proche des 800 000 soldats que compte alors l'armée allemande. Et toutes les forces sont entraînées activement dans la perspective d'un conflit qui apparaît à la fois certain et proche.

Le ballon sphérique et l'aventure aéronautique en 1913

Le second élément contextuel est celui de la situation du rôle de l'aéronautique en général, et de l'aérostation en particulier dans ce concert belliqueux d'avant guerre. Bien avant le premier vol (dont la réalité est d'ailleurs discutée) de Clément Ader sur son "Avion", encore plus loin du vol de Youri Gagarine dans l'espace, le ballon a permis à l'homme de s'extraire durablement de la pesanteur terrestre. Depuis plus d'un siècle déjà, les "ballons" jouent un rôle qui devient vite stratégique. Par exemple, l'invention des frères Montgolfier – et de leurs contemporains, comme Giroud de Villette – dans les années 1780 est utilisée, dès l'époque révolutionnaire, dans la conduite de la guerre, comme



Image de la Bataille de Fleurus (Cliché BNF-Gallica)

sur le champ de bataille de Fleurus, onze ans plus tard, le 8 messidor an II-26 juin 1794 contribuant efficacement à la victoire des armées républicaines, par les observations qu'elle permet de réaliser au-dessus des troupes de Sa Gracieuse Majesté le Roi de Prusse !

La littérature s'empare de cette superbe invention qui libère l'homme de la contrainte terrestre, comme Jules Verne l'immortalise, dès 1865, dans *Cinq semaines en ballon*.

On se rappelle l'utilisation que le gouvernement provisoire de la France a faite aussi de ce moyen de transport, lors de l'encerclement de Paris par les troupes prussiennes en 1870-1871 et, notamment, le départ de Gambetta pour Tours le 7 octobre 1870.

⁶ Présentée sous le ministère Briand le 9 mars 1913, et malgré l'opposition du parti SFIO menée par Jean Jaurès, elle est votée par les députés de l'Assemblée nationale le 19 juillet 1913 par 358 voix contre 204 ; le Sénat l'approuvera définitivement le 7 août. Les classes 1912 et 1913 sont immédiatement incorporées.



Le départ de Gambetta vers Tours (Cliché BNF-Tableau de Didier et Gjaud-Musée Carnavalet

Tenant compte des raisons du désastre militaire, les aviateurs et élèves aviateurs, recrutés à partir de 1900, sont amenés à faire des stages de perfectionnement et de reconnaissance grâce aux ballons sphériques affrétés et conduits, en liaison avec le Ministère de la guerre, par l'Aéro-Club de France. Les stages s'intensifient dès le début de l'année 1913, comme l'indiquent plusieurs des comptes rendus de l'accident établis par la presse, à l'instar du *Petit Parisien*⁷ :

"(...) Chaque jeudi, le groupe d'aérostation de Versailles organise des ascensions libres pour les aviateurs militaires afin de les familiariser avec les hautes altitudes, de leur donner la mâle confiance qui permet de réaliser des prouesses. Au cours de ces ascensions, le ballon dépasse généralement 2.000 mètres ; il est toujours conduit par un pilote breveté de l'Aéro-Club (...)".

L'aéronautique militaire connaît un développement considérable, tant pour les engins "plus lourds que l'air", comme les avions, que pour les diverses formes des "moins lourds que l'air" où les ballons sphériques "libres" côtoient "ballons captifs" et "montgolfières" ; les premiers sont reliés au sol par un ou des cordages, les secondes étant pourvues d'une motorisation, thermique ou électrique (Tissandier 1883)⁸. Quelques mois avant l'accident, un début d'autonomie administrative est donné à cette aéronautique militaire par la création, le 22 octobre 1912, de l'Inspection permanente de l'aéronautique militaire⁹ qui impulsera, dès le début de l'année suivante, les stages d'entraînement sur

⁷ *Le Petit Parisien*, Vendredi 18 avril, n° 13.320, p. 1

⁸ CHAMPONNOIS Sylvain, "Les Wright et l'armée française : les débuts de l'aviation militaire (1900-1909)" in *Revue historique de l'armée*, n° 255, 2009 :

"(...) L'armée fait participer des ballons à ses manœuvres à partir des années 1880. Ainsi, l'artillerie utilise quelques aérostats pour observer le point de chute de ses obus car le tir au canon devient indirect. Le génie, lorsqu'il installe des voies et des moyens de communication, emploie des ballons comme moyens de reconnaissance à courte portée. Responsable de l'aérostation, le génie crée en 1877 le premier laboratoire aéronautique au monde : l'Établissement central de l'aérostation militaire. Situé dans le parc de Chalais-Meudon, il est dirigé par le capitaine Charles Renard qui y "poursuit l'étude théorique de toutes les formes possibles du vol, dirigeable, hélicoptère, aéroplane" (...)".

⁹ *Service Historique de la Défense*, département de l'armée de l'air, Série AA, mise à jour en septembre 2009, "Présentation générale", p. 5 :

ballons des futurs aviateurs militaires, stages au cours desquels, le 17 avril 1913, les aéroliers du *Zodiac* effectuent leur ascension dramatique.

Quelques mots sur la commune de Noisy-le-Grand en 1913

Le dernier ensemble dans lequel s'inscrit l'événement dont nous parlons concerne la commune de Noisy-le-Grand en 1913. L'ancien village du XIX^e siècle est devenu une petite ville, avec ses 2 134 habitants recensés en 1911. Son espace urbain s'étend, notamment vers Paris, plus facilement accessible depuis la construction du tramway : les habitants, depuis le mois d'août 1901, peuvent rejoindre plus facilement la capitale pour leur travail ou leurs activités commerciales. Des constructions se multiplient aussi vers le sud, mais l'espace correspondant à l'actuel quartier des Richardets n'est alors qu'une zone occupée par des bois et des marécages où ne vivent, toujours d'après le même recensement, que 42 personnes¹⁰.

À la suite des élections des 5 et 12 mai 1912, une nouvelle majorité, radicale, prend la place de l'ancien conseil municipal radical socialiste conduit par François Souchet qui, en raison de son âge, a décidé d'abandonner ses mandats. Émile Grodet est élu maire de la commune, le 19 mai 1912, ayant comme adjoint Émile Rose. Les finances de la commune, lourdement endettées par la construction du groupe scolaire et par les hausses des prix, sont insuffisantes pour permettre une modernisation de la vie quotidienne des habitants : à cette époque, le premier projet de construction de bains-douches¹¹, jugés pourtant absolument indispensables, est repoussé à plus tard, faute de financement possible, et les voieries sont en très mauvais état.

C'est donc dans ce triple contexte, historique, technologique et géographique que se produit l'événement qui, le 17 avril 1913, survient dramatiquement sur le territoire de la commune, événement dont nous allons maintenant tenter de présenter successivement les péripéties, les acteurs et les conséquences.

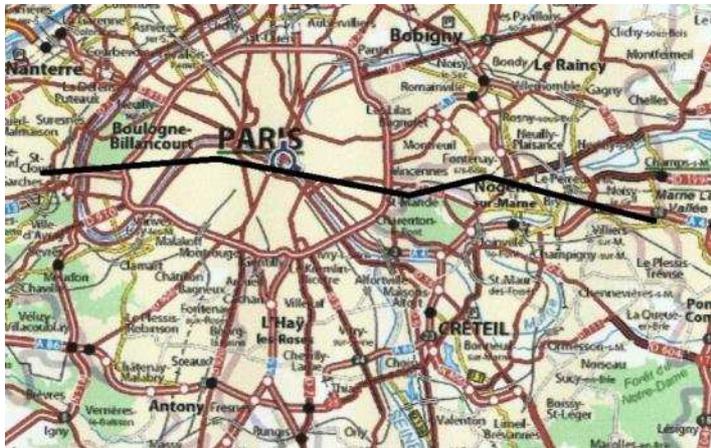
" (...) La loi votée par le Parlement le 29 mars 1912 marque à cet égard l'aboutissement des efforts de l'Inspection permanente. Ce texte s'attache avant tout à définir et préciser les fonctions et l'organisation d'ensemble de l'aviation militaire française. L'article premier stipule que l'aéronautique militaire "est chargée de l'étude et de la mise en œuvre des engins de navigation aérienne utilisables par l'armée, tels que ballons, avions, cerfs-volants" ainsi que de "l'administration et de la mobilisation des formations affectées au service de ces engins, ainsi que de l'instruction du personnel". Les structures de l'arme aérienne sont fixées par l'article deux : "l'aéronautique militaire comprend : un personnel navigant, des troupes, des écoles, des établissements, un corps d'officiers d'administration de l'aéronautique, des corps de sous-officiers mécaniciens et comptables et ouvriers d'Etat de l'aéronautique" (...).

¹⁰ A.M., 46 W 62, Délibération du Conseil municipal du 09-02-1913 : quelques jours avant l'accident, la commune de Villiers-sur-Marne demande à celle de Noisy-le-Grand de payer les fournitures scolaires de deux élèves, domiciliés "au Richardet" et "au passage à niveau", qui fréquentent l'école du Bois de Gaumont, plus proche de leur domicile.

¹¹ Le terrain nécessaire à la construction des bains-douches ne sera acquis qu'à la fin de l'année 1932 (D.M. du 22-12-1932).

Une enquête sur un tragique trajet

Grâce aux investigations des journalistes de l'époque et des témoignages recueillis au cours des enquêtes, civiles et militaires qui ont suivi la catastrophe, il est possible d'établir un tracé approximatif



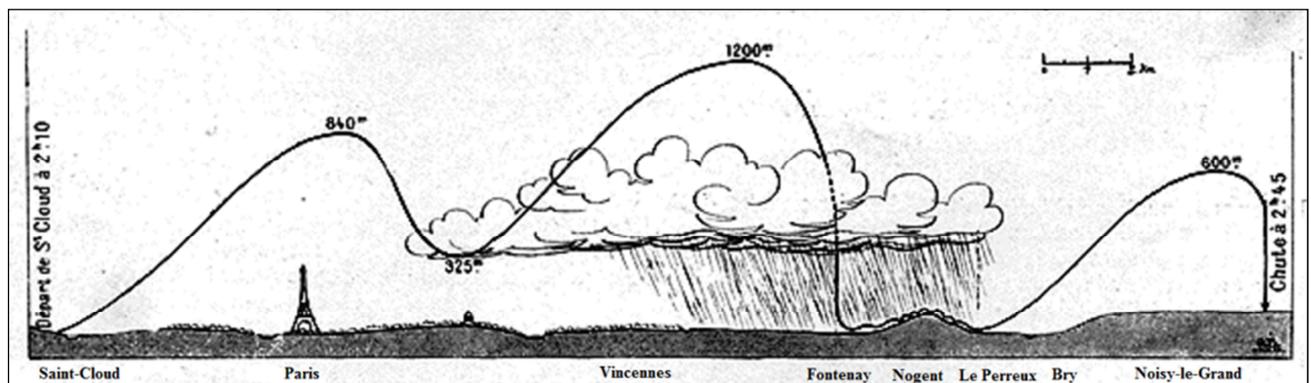
Le tracé général du vol (Cliché C. Coquard - d'après carte Michelin 1985)

de l'itinéraire suivi par le ballon *Zodiac XIV* (tel est le nom de ce ballon sphérique appartenant à l'Aéro-Club de France).

Le tracé représente les points particuliers survolés ou atteints par l'aéronef au cours de son voyage : le parc aéronautique de Saint-Cloud ; le survol de la tour Eiffel et le passage au-dessus du bois de Vincennes ; la zone Fontenay-Nogent-Le Perreux ; Bry-sur-Marne et Noisy-le-Grand.

Les récits rapportés par les journalistes dès le lendemain de la catastrophe sont parfois convergents, mais souvent différents : certains vont jusqu'à parler de la proximité du Fort de Rosny, où le ballon n'est jamais allé (*Le Petit Journal*) ; d'autres semblent confondre le fort de Villiers et celui de Fontenay (*L'Écho de Paris*).

Cette représentation peut, grâce à l'enquête effectuée sur place par la commission à laquelle participa André Schelcher¹², être visualisée dans le schéma suivant, extrait de l'hebdomadaire *L'Illustration* du 26 avril 1913.



Les altitudes atteintes par l'engin au cours du périple, volontairement exagérées ici par rapport aux hauteurs réelles, sont alors bien visibles et témoignent bien des problèmes que les aéroliers ont rencontrés pendant les 35 minutes qu'a duré, semble-t-il, leur catastrophe voyage.

1^{ère} étape : De Saint-Cloud à Vincennes

Le témoignage du livre de bord est évidemment un document précieux, bien qu'il s'interrompe précisément au moment où son rédacteur, sans doute accidenté, n'ait pu le poursuivre :

¹² Membre important de l'Aéro-Club de France, il préside en 1922 le "Comité du monument Aumont-Thiéville" érigé à Noisy-le-Grand. Voir plus bas.

"Le livre de bord retrouvé sur un des officiers porte les notes suivantes:

Lest au départ, 180 kilos. Pression barométrique, 755 millimètres.

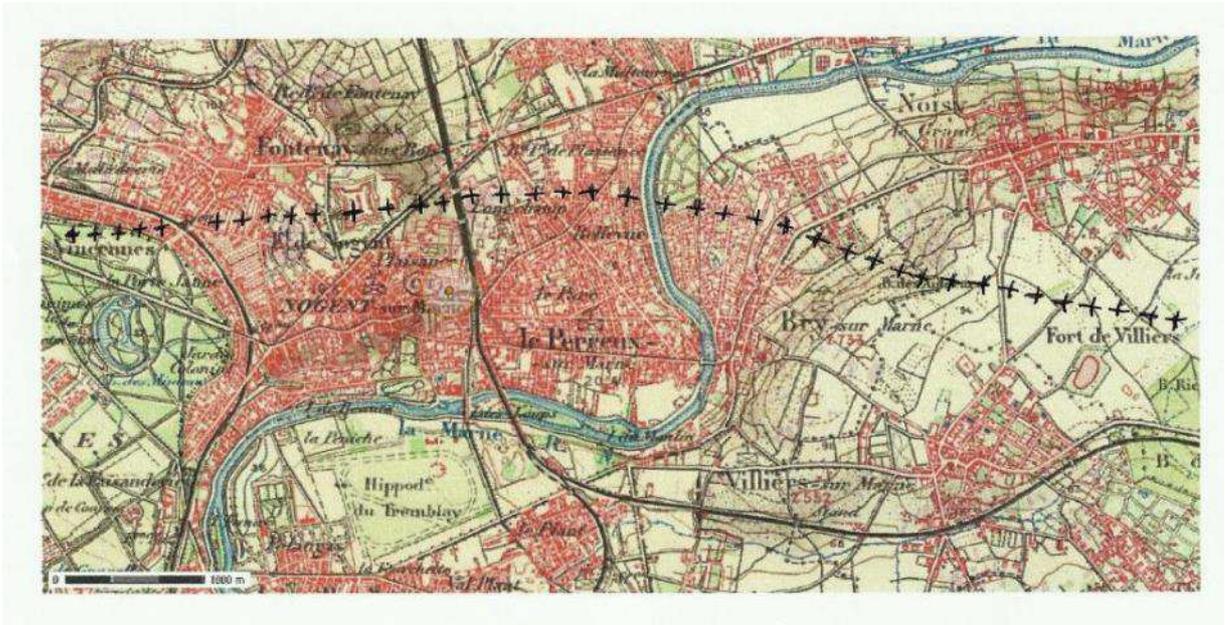
HEURE	ALTITUDE	LEST	OBSERVATIONS
2 h. 10	départ.		
2 h. 15	425 m.	160 k.	Sur Paris.
2 h. 20	840 m.	140 k.	Sur tour Eiffel.
2 h. 25	025 m.		
	325 m.	100 k.	Nuage.
2 h. 30	725 m.		Mer de nuages.
2 h. 35	1.200 m.		

Puis plus rien ..."

Il est donc à peu près certain qu'au-dessus de Paris et jusqu'à Vincennes, le pilote a eu à affronter des conditions météorologiques plus difficiles que prévu et qu'il a déjà "dépensé" beaucoup de lest.

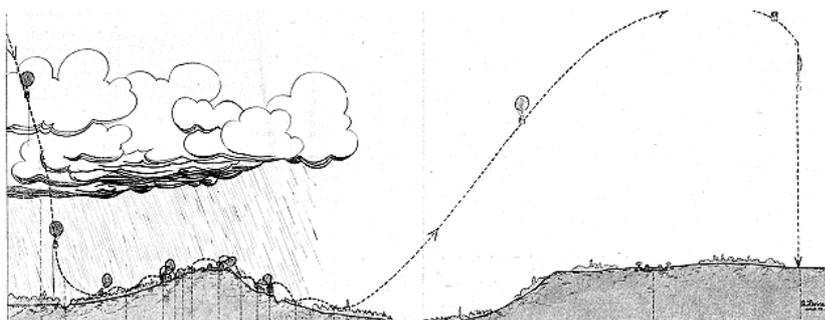
2^{ème} étape : De Vincennes à Noisy-le-Grand

En réduisant la carte précédente il est possible de visualiser l'itinéraire approximativement suivi par les aéroliers entre le bois de Vincennes et la Marne :



Itinéraire de Vincennes à Noisy-le-Grand (Document C. Coquard – carte Michelin 1950)

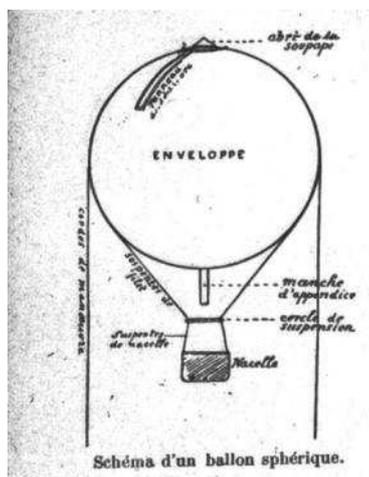
Un nouveau schéma, toujours dû à André Schelcher, retrace l'itinéraire des aéroliers au moment du premier drame décrit dans l'article de l'auteur-expert :



L'itinéraire de Vincennes à Noisy-le-Grand Photo L'illustration, 26 avril 1913

"(...) En retraversant un nuage très chargé d'eau et de grêle, la condensation rapide du gaz rend la descente vertigineuse; les 100 kilos de lest qui, d'après le livre de bord, restaient à la disposition du pilote et qui, en cas normal, suffisaient amplement pour descendre progressivement de cette altitude, sont rapidement épuisés (...)"

Avant de retrouver le détail de cet itinéraire "sur le terrain", il est nécessaire d'avoir une idée de l'engin qui transporta les passagers et leur pilote afin de comprendre, au moins succinctement, les éléments constitutifs du ballon avec son guiderope accroché à la nacelle, comme ils sont encore présents sur les aéronefs modernes :

d'après BERGET Alphonse, *Ballon, Dirigeable, Aéroplane*, Paris, 1908, p.8

Ballon moderne. Photo Aéroballonga.fr

Les indices irréfutables recueillis au cours de l'enquête menée par l'Aéro-Club de France peuvent être résumés grâce aux photos prises par les enquêteurs :

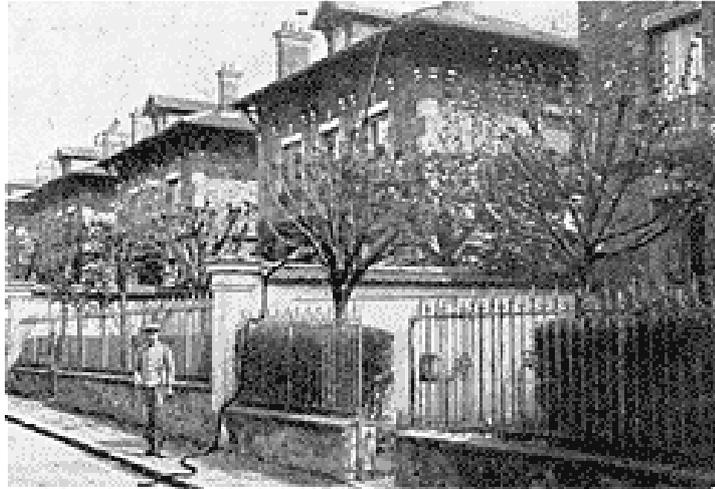
Dès l'entrée dans Fontenay-sous-Bois, un premier "accrochage"

"(...) À 100 mètres au-dessus de la gare de Fontenay-sous-Bois, traversée du chemin de fer. Le guiderope prend terre et le ballon rase les maisons de Fontenay. Connaissant le danger d'un atterrissage rapide dans ces conditions, le pilote tente de franchir d'un bond l'agglomération qui s'étend devant lui".

Mais le guiderope traîne de toute sa longueur sur les toits, que la nacelle frôle à moins de 50 centimètres ; ce freinage provoque des "coups de rabat", d'autant plus dangereux que la vitesse est grande, qui plaquent le ballon au sol et l'y retiennent comme «poissé», même si, délesté, il tentait de se relever.

Le pilote, avec calme, profite d'un mouvement de recul du ballon pour larguer, sans le couper (la boucle intacte en fait foi), son guiderope qui fut retrouvé villa de l'Espérance,

à cheval sur la maison portant le n° 10, la «queue de rat» formant l'extrémité devant la grille et dans la direction de Paris. Aucun choc n'a encore eu lieu (...)"



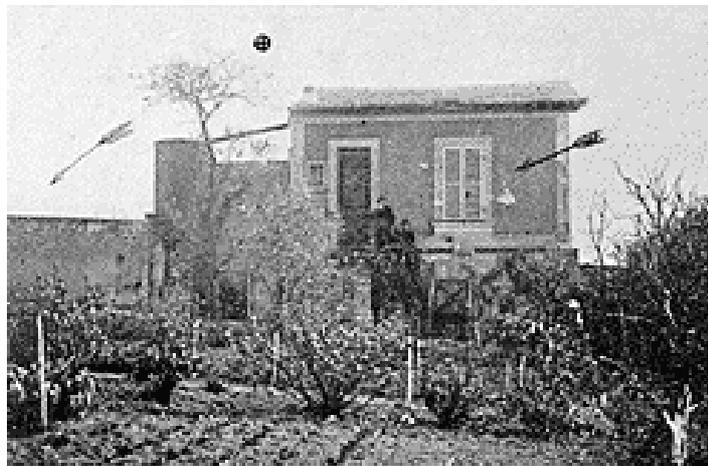
Le guiderope abandonné sur la Villa de l'Espérance à Fontenay-sous-Bois
(photo *L'illustration*, 26 avril 1913)

Le premier "choc brutal", peut-être mortel

"(...) Plus loin, on retrouve dans des jardins peu propices à un atterrissage, une bouteille et les bâches, prudemment retirées à l'avance de leur filet resté à sa place. Allégé du poids de ces objets, le ballon se met en légère montée, et le pilote peut avoir l'espoir de franchir la colline. Malheureusement, après quelques secondes, insuffisantes pour permettre le jet du lest de fortune, la pluie et la grêle ramènent le ballon au sol.

La nacelle est plaquée sur la façade d'une maison basse, isolée sur la colline, appartenant à Mme Juriecwiez. La violence du choc fut considérable ; à la vitesse du vent évaluée à 50 kilomètres à l'heure s'ajoutait la force du mouvement pendulaire qu'avait pris la nacelle après l'abandon du guiderope.

Un témoin, qui habite près de la maison fatale, a vu nettement, au moment du choc des officiers debout dans la nacelle. Quand celle-ci, après un instant d'arrêt, remonta verticalement en pulvérisant l'avance du toit et la cheminée, on n'apercevait plus personne à bord. Seul, un bras pendait (...)"



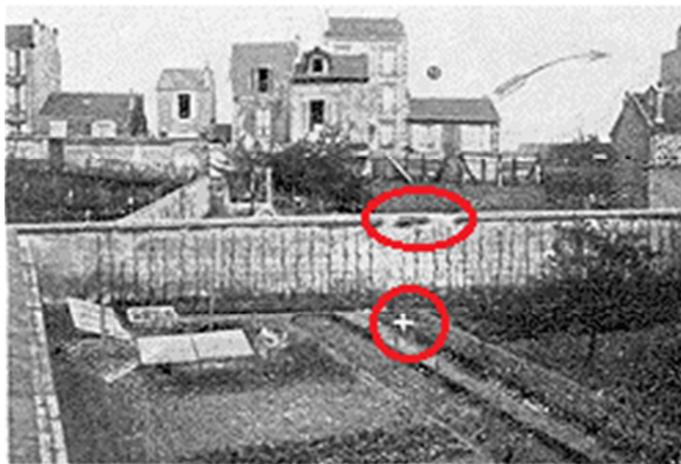
Les impacts de l'aéronef sur la maison de Mme Juriecwiez à Fontenay
(photo *L'illustration*, 26 avril 1913)

Dans les jardins de Fontenay-sous-Bois, "le ballon ivre"

"(...) Le ballon plonge ensuite dans le jardin de M. Humblot ; la nacelle pique en terre, rebondit, arrache le faîte d'un mur au pied duquel tombe la montre-bracelet de Clavenad, dont le bras était en dehors ; puis la nacelle retombe dans le jardin suivant.

M. Spengler, qui poursuit le ballon depuis la gare de Fontenay sous-Bois, escalade le mur ; il voit la nacelle ratisser un labour et s'enlever à nouveau au moment où il croit l'atteindre. Il entend alors distinctement ce suprême appel : «Sauvez-nous!»... Le ballon s'échappe, brisant encore une clôture de planches et écornant un toit.

Dès lors, l'équipage ne donnera plus signe de vie ; c'est un panier de morts ou d'anéantis qui se balance sous la sphère (...)"



Dans le jardin de M. Humblot (photo L'illustration, 26 avril 1913)

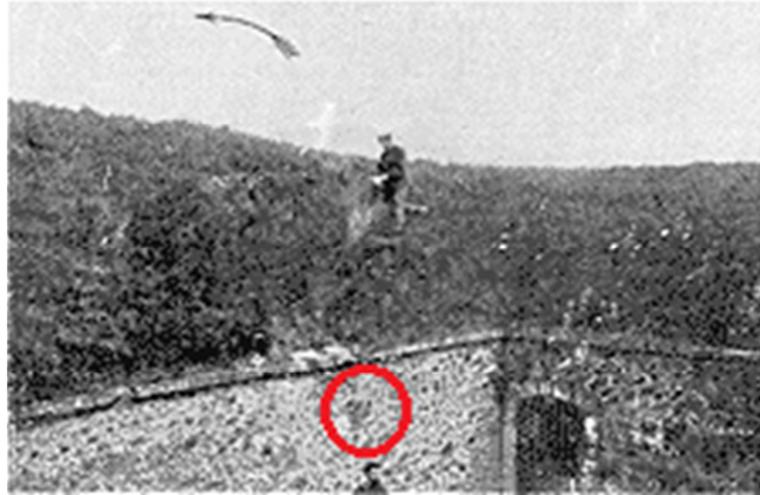
La dérive dans le "Fort de Nogent-sur-Marne"

"(...) Au point culminant, au fort de Nogent, l'aérostat se trouve à faible hauteur ; un cycliste militaire saisit la corde du sac à bâches qui pend de la nacelle, mais il est vite obligé de la lâcher, et le ballon traverse la cour du fort en évitant les bâtiments.

Il se trouve arrêté dans le bastion sud où la nacelle se plaque à nouveau sur un mur, laissant une énorme tache formée par le sang accumulé dans la nacelle.

Le baromètre, arraché de sa gaine, roule sur l'herbe avec le statoscope¹³. Labourant le glacis, le ballon sort du fort, marquant son passage par des gouttes de sang que la pluie n'a pas voulu encore effacer (...)"

¹³ <http://www.thefreedictionary.com/statoscope> : "Une forme très sensible du baromètre anéroïde utilisé pour détecter et mesurer de petites variations de la pression atmosphérique, comme celui utilisé dans un avion pour indiquer de petits changements d'altitude".



L'impact du choc sur les murailles du fort de Nogent (photo *L'illustration*, 26 avril 1913)

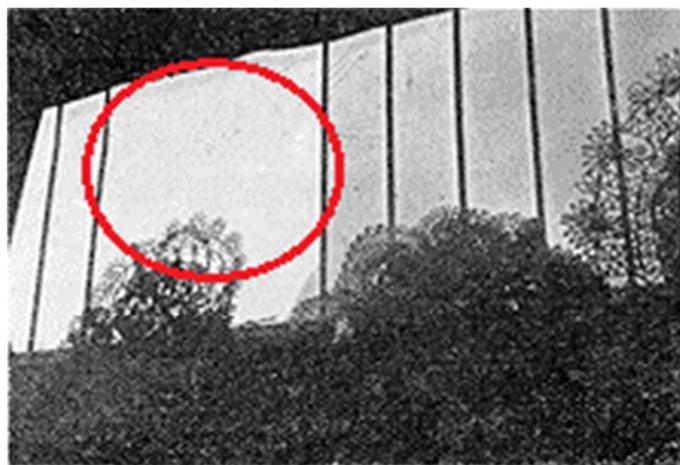
Entre le Fort de Nogent-sur Marne et la rivière

"(...) À cet endroit, le terrain formant une déclivité jusqu'à la Marne, le ballon se maintient tant bien que mal au-dessus des obstacles. Il traverse la route Nationale, baisse dans un jardin, reprend de l'élan et jette la nacelle dans le vitrage d'un atelier de marbrier, appartenant à M. Héricourt, rue de Plaisance, à Nogent-sur-Marne, où elle semble coincée.

Le ballon repart, frappe le deuxième étage d'une maison, enlève la gouttière, rompt les fils télégraphiques du chemin de fer, et, cette fois, ne redescend plus. La pluie vient de cesser, le grain est passé : c'est enfin le retour aux lois de la force ascensionnelle.

Il est à noter que les témoins de cette dernière scène se sont plutôt amusés des fantaisies du ballon, qu'ils croyaient vide, ayant échappé à ses pilotes au moment d'un atterrissage. Ils le virent s'éloigner rapidement, traverser le cimetière, franchir la Marne et monter, sans jamais disparaître, jusqu'à la hauteur des nuages.

Le refroidissement subit survenu en les atteignant a-t-il empêché le ballon de remonter à l'altitude maxima où il devait s'équilibrer? Ou bien a-t-il ranimé les deux survivants évanouis qui se seraient alors pendus à la soupape? On ne sait (...)"

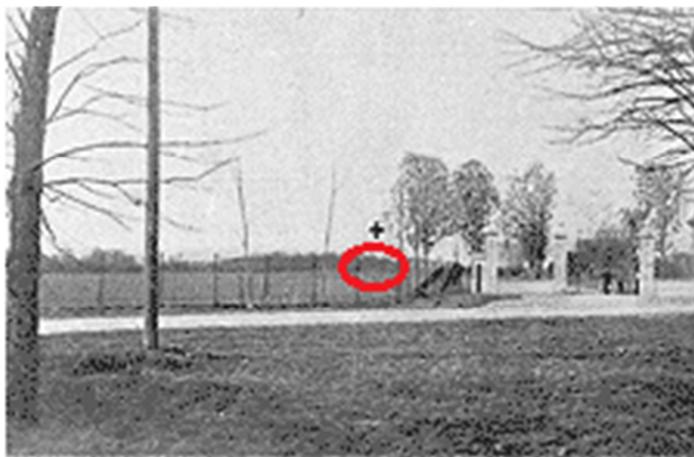


Dans la vitre de l'atelier de M. Héricourt, à Nogent (photo *L'illustration*, 26 avril 1913)

La déchirure mortelle à Noisy-le-Grand

"(...) Toujours est-il que l'aérostat fut aperçu à plus de 400 mètres de haut par deux artilleurs du fort de Villiers qui eurent le temps d'aller chercher la lunette de batterie et de voir "plusieurs passagers", de nombre incertain, essayer d'atteindre les cordages.

Devant le spectacle terrifiant qu'ils avaient sous les yeux, dans la nacelle, les deux survivants sortis de leur torpeur, affolés, ont-ils, sans se pencher par-dessus bord pour se rendre compte de la hauteur où ils se trouvaient, tiré la corde rouge de déchirure, ultime manœuvre qui ne doit être faite qu'à quelques mètres du sol ? C'est probablement ce qui s'est passé (...)"



Le lieu de la chute finale à Noisy-le-Grand (photo *L'illustration*, 26 avril 1913)

Une scène finale aux comptes rendus journalistiques incertains

La presse propose à ses lecteurs des interprétations intéressantes à étudier, tant sur le plan de la localisation géographique de la catastrophe que sur celui de "théâtralisation" de l'événement.

Une scène dont la localisation varie selon les sources d'information

Les différents journaux qui relatent l'affaire dans leur édition du 18 avril 1913 ne semblent pas s'accorder parfaitement sur le lieu exact de la chute. S'agissant d'une zone de labours aux contours assez imprécis, les descriptions présentent des variations réelles.

Ce qui frappe d'abord le lecteur de cette presse, c'est que ces journaux, dans leur titre principal – à l'exception du *Petit Journal* "Un ballon militaire a fait, hier, une chute effroyable entre Noisy-le-Grand et Villiers-sur-Marne" –, n'indiquent pas immédiatement le lieu de l'accident.

Dans le corps de ces premiers articles, c'est "Villiers-sur-Marne" qui est le plus souvent cité (8 fois) ; puis soit "La Haute-Maison", soit "la propriété de M. Cahen d'Anvers" (5 fois) ; enfin "Noisy-le-Grand" (2 fois). Les lecteurs ont donc, dans la majorité des cas, cru d'abord que c'était à Villiers-sur-Marne que l'accident s'était produit. Cette erreur est sans doute due au fait que les premières informations sont parties du Café de la Gare à Villiers où avaient été transportés les deux militaires encore vivants au moment de la chute et d'où les premières dépêches sont parties.

Une "chute" théâtralement présentée

La scène finale de la catastrophe est diversement présentée par les chroniqueurs du moment. Pour certains, c'est dans l'emphase dramatique que le récit est interprété, comme dans *Le Petit Parisien*¹⁴ :

¹⁴ *Le Petit Parisien*, Vendredi 18 avril 1913, n° 13.320, p. 1.

"(...) *Effroyable chute !*

En une seconde, l'enveloppe fut complètement dégonflée ; on l'entendit claquer dans le vent avec un bruit de tonnerre ; puis elle se tordit comme un linge humide dont on vient d'extraire l'eau. Et, après qu'eurent retenti les clameurs désespérées de ses occupants, la nacelle vint s'abîmer sur le sol avec une rapidité vertigineuse (...)".

ou *Le Petit Journal*¹⁵:

"(...) Un épouvantable accident d'aérostation militaire s'est produit hier après-midi, à Malnoue, territoire de Noisy-le-Grand (Seine-et Oise). À 2 heures 55 exactement, un ballon sphérique de type "Zodiac" de 1.600 mètres cubes, parti à 2 heures 10 du parc aérostatique de Saint-Cloud, est tombé avec une effroyable rapidité – on ignore encore pourquoi – à 800 mètres environ de la voie ferrée, dans un vaste champ de terre labourée faisant partie de la propriété du comte Cahen d'Anvers, entre Noisy-le-Grand et Villiers-sur-Marne, à trois kilomètres environ de cette localité (...)".

*L'Echo de Paris*¹⁶ présente plus de sobriété dans son expression :

"(...) Après avoir franchi d'un bond un bois, sur le territoire de Noisy-le-Grand, le ballon, perdant tout à coup sa forme régulière, tomba comme une pierre, presque verticalement, dans un grand champ labouré, encerclé dans la vaste propriété de M. Cahen d'Anvers (...)".

Les comptes rendus journalistiques comme les témoignages, insistent tous sur le caractère horriblement spectaculaire de la découverte des corps dans la nacelle, à l'unisson de celui de *La Croix*¹⁷ dont la tonalité est pourtant parmi les plus "neutres" :

"(...) Horrible spectacle

L'enveloppe du ballon, complètement dégonflée, gisait dans le champ. La nacelle était entièrement retournée. Après avoir coupé les cordes qui retenaient encore celle-ci au ballon, les assistants essayèrent de dégager les passagers.

Le spectacle sanglant qu'ils virent les fit reculer un instant. Sous la nacelle, c'était un amas inextricable de chairs sanguinolentes, de visages tuméfiés, de membres fracassés.

Sur les cinq passagers, trois ne donnaient plus signe de vie. Leurs cadavres étaient retombés de toute leur lourdeur sur les corps des deux autres qui respiraient encore.

L'un râlait faiblement ; le second eut la force de prononcer ces mots : "Comment se fait-il qu'il n'y ait pas moyen d'avoir du secours dans ce pays ? (...)".

Les détails de la macabre découverte sont particulièrement précis dans le compte rendu fourni aux lecteurs du *Petit Parisien*¹⁸ :

"(...) La nacelle était presque entièrement retournée ; les cordes, l'enveloppe formaient un amas inextricable. Il fallut tailler, trancher, pour porter secours aux malheureux qui se trouvaient sous elle.

On retira, au prix de mille efforts, un premier cadavre, celui du capitaine Clavenad. Pour le dégager, il fallut plier des bras, des jambes, car les cinq corps étaient enchevêtrés de façon fantastique.

Des râles s'élevèrent à ce moment. Ils provenaient du fond de la caisse d'osier où gisaient le capitaine de Noüe et le lieutenant de Vasselot qui respiraient encore.

M. Aumont-Thiéville et le sergent Richy avaient, eux, cessé de vivre. Comme le capitaine Clavenad, ils avaient été tués sur le coup ; les uniformes, les vêtements ruisselaient de sang ; les crânes défoncés, les membres rompus et flasques étaient horribles à voir.

¹⁵ *Le Petit Journal*, Vendredi 18 avril 1913, n° 18.375, p. 1.

¹⁶ *L'Echo de Paris*, Vendredi 18 avril 1913, n° 10.478, p. 1.

¹⁷ *La Croix*, Vendredi 18 avril 1913, p. 1 et 2.

¹⁸ *Le Petit Parisien*, op. cit., p. 1.

On se préoccupa de dissimuler ce spectacle lamentable sous une couche de paille, et les blessés furent, en hâte, transportés à bras jusqu'à la route. Le lieutenant de Vasselot geignait faiblement. Quant au capitaine de Noüe, il n'eut qu'un mot :

" - Comme c'est long de trouver ici du secours !".

Et il s'évanouit.

Une automobile passait. Son propriétaire conduisit les survivants au café Coffin, à Villiers, où un médecin de l'hôpital militaire Bégin, aussitôt prévenu, vint leur donner les premiers soins.

Le capitaine de Noüe mourut à six heures à Villiers ; il était hors d'état d'être transporté. Quant au lieutenant de Vasselot, une voiture d'ambulance le conduisit à l'hôpital Bégin, où il fut immédiatement opéré par le médecin principal Friant. Il ne devait pas survivre à ses blessures et expira dans la soirée, après avoir reçu la visite du ministre de la guerre (...)"

Avec des variantes, parfois importantes, le même récit se retrouve donc dans la plupart des différents journaux édités le lendemain du drame.

L'écart de présentation le plus évident se trouve dans la description du tableau des assistants ultérieurs au spectacle du drame.

Selon *Le Petit Parisien*¹⁹, les autorités administratives locales ne sont présentes sur les lieux qu'après le "bouclage" du périmètre de la catastrophe par les forces de l'ordre :

"(...) La nouvelle de la catastrophe se répandit comme une traînée de poudre dans toute la région, ainsi qu'à Paris.

Le lieutenant de gendarmerie Lavigne, de Montmorency, qui se trouvait en tournée d'inspection à Noisy-le-Grand, établit un service d'ordre et procéda à une rapide enquête. Puis arriva à la Haute-Maison le capitaine Meyer, attaché au cabinet du ministre de la guerre, et ami personnel du capitaine Clavenad.

Ce dernier lui avait écrit la veille même pour lui annoncer qu'il venait à Paris faire une ascension et comptait se rendre aujourd'hui à Buc. Lorsqu'il apprit l'accident par une communication téléphonique, le capitaine Meyer, saisi d'un sinistre pressentiment, sauta dans une automobile et gagna Noisy-le-Grand. Il n'a pu même revoir son camarade.

M. Grodet, maire de Noisy-le-Grand, le capitaine Dô, de l'Inspection permanente de l'Aéronautique, le commandant Richard, les capitaines Izard et Lucas du Groupe aérostatique de Versailles suivirent, ainsi que MM. Tissandier, Péan de Saint-Gilles et Schelcher²⁰, de l'Aéro-Club de France.

La nuit tombait, et c'est à la lueur des lanternes qu'ils terminèrent leurs recherches et examinèrent la nacelle maculée de sang et de boue.

M. Étienne²¹ parvint à la Haute-Maison vers huit heures et quart. Le procureur de la République et le juge d'instruction de Pontoise l'avaient précédé de quelques minutes. Le chef de l'armée alla s'incliner devant le petit monticule de paille sous lequel les morts dormaient leur dernier sommeil, sous la garde de gendarmes et de zouaves venus du fort de Rosny ; puis il se fit expliquer en détail les circonstances du pitoyable événement (...)"

Le maire de la commune n'arrive donc sur les lieux que bien après la mise en place, par les autorités militaires, du dispositif de sécurité et même après le premier représentant du ministère de la guerre.

¹⁹ *Le Petit Parisien*, op. cit., p. 1

²⁰ André SCHELCHER, cité plus haut, p. 7 et 8.

²¹ Il s'agit de M. Eugène Étienne, ministre de la guerre, appartenant, comme le président du Conseil Louis Barthou, au Parti républicain démocratique, formation de centre droit.

Dans un article différent, publié par *Le Matin*²², c'est le maire de la commune qui donne l'alarme à la gendarmerie, sans que soit précisée l'origine de son information :

"(...) M. Grolet, maire, averti aussitôt, fit prévenir le lieutenant de gendarmerie Lavigne, de Montmorency, en tournée d'inspection à Villiers. Un service d'ordre fut organisé avec le concours de quelques gendarmes et des gardes champêtres. Des piquets furent placés autour de la loque déchirée qui fut le ballon ; on les relia par une ficelle, et les cadavres ayant été recouverts d'une bâche, un brigadier fut placé en faction auprès d'eux (...)"

Mais cette information n'évoque pas la présence du premier magistrat de la commune sur les lieux de la catastrophe et confirme le rôle essentiel, sinon unique, des autorités militaires.

Enfin, troisième et dernier journal à citer le maire de la commune, le correspondant de *La Croix*²³ décrit ainsi l'intervention successive des autorités civiles et militaires sur les lieux du drame :

"(...) De tous les côtés, les secours arrivaient. MM. Émile Grodet, maire de Noisy-le-Grand et le Dr. Regnard, de Neuilly-sur-Marne, accoururent les premiers, après avoir réquisitionné des voitures d'ambulance.

Il fallait avant tout, puisqu'il était impossible d'arracher trois victimes à la mort, essayer de sauver les deux autres. Ces dernières furent transportées, avec mille précautions, au Café de la gare de Villiers-sur-Marne, tenu par M. Coffin, l'établissement le plus proche de la ferme de M. Cahen d'Anvers.

Quand le lieutenant de gendarmerie Lavigne, de Montmorency, qui se trouvait précisément en tournée dans les environs, accourut à "la Haute-Maison", son premier soin fut d'identifier les défunts et les blessés. Dans les poches des tués, il trouva des papiers aux noms suivants : capitaine Clavenad, sergent Richy et Jacques Aumont-Thiéville. Les deux blessés étaient : le lieutenant de Vasselot et le capitaine de Noüe.

Les morts furent déposés pieusement sur un tertre, non loin de là. À défaut d'autre linceul, on recouvrit leurs pauvres dépouilles de bottes de paille (...)"

Il y a donc une contradiction évidente entre le récit du *Petit Parisien* et celui de *La Croix*. Et les photographies prises le jour même, avant le coucher du soleil si l'on en juge par l'éclairage de la scène, ne permettent pas de trancher le nœud du mystère :



Sur les lieux du drame, vers 17h30 Collection particulière de M. Devies

²² *Le Matin*, Vendredi 18 avril 1913, n° 10.642, p. 1.

²³ *La Croix*, *op. cit.*, p. 1 et 2.

Ce document montre que les vêtements civils et militaires se côtoient, sans qu'il soit possible de définir les identités précises des personnages.

Quelques certitudes sur la fin de la soirée funeste

Les trois cadavres découverts dans la nacelle immédiatement après la chute catastrophique de l'engin (le pilote, Jacques Aumont-Thiéville, le capitaine Clavenad et le sergent Richy) sont d'abord déposés à terre et recouverts de bottes de paille, dont on ne sait si elles sont trouvées dans le champ ou si elles ont été apportées par les témoins locaux depuis la ferme voisine de la Haute-Maison (hypothèse la plus vraisemblable, compte tenu de l'époque de l'année et de la description unanime du champ "labouré").

Quant aux deux victimes encore en vie (le capitaine de Noüe et le lieutenant de Vasselot), c'est au récit rapporté des deux principaux témoins du drame, Laporte – le régisseur du domaine de M. Cahen d'Anvers – et son fils, qu'il est possible de se fier pour connaître leur sort ultime. Ce témoignage est reproduit dans *Le Petit Journal*²⁴ :

"(...) Nous nous sommes employés de notre mieux à dégager, avec l'aide d'autres personnes accourues, les deux autres officiers qui poussaient d'affreux gémissements. Les jambes de ces derniers étaient restées prises dans les cordages, ce qui semblait indiquer qu'ils ont tenté de grimper pour ne pas être écrasés dans la nacelle.

Avec l'aide du garde chasse Corbé, de plusieurs ouvriers et d'un automobiliste, M. Marvel, de Malnoue, qui depuis un moment suivait avec sa voiture le ballon désemparé, nous avons placé les deux blessés dans la voiture de M. Marvel qui, à toute allure, les a conduits à Villiers-sur-Marne".

On avisa téléphoniquement l'autorité militaire qui, aussitôt, prit les dispositions nécessaires.

Les deux officiers blessés, le capitaine de Noüe et le lieutenant de Vasselot, étaient déposés dans la salle de billard d'un café voisin de la gare de Villiers, où ils étaient placés sur des matelas et ils recevaient les premiers soins des docteurs Vacquier, de Villiers et Guibert, de Nogent.

Ces praticiens ne tardèrent pas à constater que la blessure du capitaine était si grave que l'issue fatale était imminente. Le malheureux officier, qui avait une fracture de la colonne vertébrale, expirait, en effet, à six heures du soir, tandis qu'auprès de lui un prêtre disait les dernières prières.

Le lieutenant de Vasselot, qui paraissait moins gravement atteint, car il avait gardé, en partie, sa connaissance, avait été transporté dans une automobile d'ambulance à l'hôpital Bégin. Les praticiens qui l'avaient tout d'abord examiné avaient pensé à de graves lésions internes, peut-être à un écrasement du foie, ce qui ne laissait pas que de faire craindre encore un fatal dénouement. Ces craintes, hélas ! n'étaient que trop justifiées (...)"

Et c'est à l'hôpital militaire Bégin, situé à Saint-Mandé (et non à Vincennes comme bon nombre de journalistes l'indiquent à tort) que les dépouilles des cinq victimes se retrouvent à la fin de la sinistre journée.

La première enquête officielle menée sur place, dès le soir du drame, est présentée ainsi, le 18 avril, par le journal *Le Gaulois*²⁵:

"(...) Dernière Heure (...) Il résulte de l'enquête que le matériel, examiné par MM. le lieutenant-colonel Renard, Le Cornu et le professeur Marchis, était en bon état.

²⁴ *Le Petit Journal*, op. cit., p. 1.

²⁵ *Le Gaulois*, Samedi 19 avril 1913, n° 12.971, p. 2, 3^{ème} colonne.

Le ballon, rabattu par un formidable tourbillon d'eau et de grêle, entra en collision avec les maisons, ceci sur un parcours d'environ trois kilomètres, en passant par-dessus le fort de Nogent. Le premier choc sur une maison fut effrayant. À partir de ce moment, d'après des témoins, personne ne bougea plus dans la nacelle. Après la traversée du fort, sur le versant descendant, le ballon, entre autres dégâts, saccagea une plantation de poiriers et enfonça la verrière d'un marbrier, où des traces de sang sont encore visibles. Une maison de trois étages eut sa gouttière emportée avant que le ballon ne tombât dans les fils télégraphiques. Il ne se releva que dans le fond de la vallée. Les aéronautes, parmi lesquels vraisemblablement le pilote Aumont-Thiéville et le capitaine Clavenad, ont été grièvement blessés. L'équipage valide n'a pas dû estimer exactement la hauteur à laquelle se trouvait le ballon lorsqu'il résolut de se servir de la corde de déchirure, ce qui provoqua la catastrophe.

MM. le comte de La Vaulx, Tissandier, Péan de Saint-Gilles et Schelcher, de l'Aéro-Club, avaient déjà émis la même opinion".

La cause du drame final, sans qu'on puisse en déceler le déroulement précis, peut donc être ainsi résumée : le cordon de déchirure a été inconsidérément tiré à plus de 200 mètres de hauteur, provoquant immédiatement la chute vertigineuse de l'appareil et la catastrophe finale de l'atterrissage.

Des conséquences immédiates et plus lointaines

La première conséquence immédiate est, évidemment, la brutale disparition des cinq malheureux acteurs du drame et la conjoncture géopolitique qui explique l'importance des obsèques officielles organisées dès le samedi 19 avril.

Les malheureux héros de la catastrophe

Le portrait des victimes et la description de leurs faits d'armes sont repris, sous des formes diverses, dans la plupart des quotidiens de l'époque. Retenons ici celui du *Petit Parisien*²⁶ qui résume l'essentiel des informations concernant ces malheureux passagers du Zodiac :

Le capitaine Clavenad



Le capitaine Nicolas-Claude Pierre Clavenad, l'aviateur bien connu, était né le 22 avril 1878 à Cherbourg.

Sorti de Saint-Cyr le 1^{er} octobre 1900, il avait obtenu le brevet d'aviateur n° 294, le 23 novembre 1910.

Commandant du centre d'aviation de Nancy, détaché ensuite au Maroc, il y organisa les services d'aviation ; il avait été mis en disgrâce l'an dernier, à la suite d'un article sur l'aéronautique au Maroc²⁷ et affecté à un bataillon de chasseurs à pied. Réintégré dans l'aviation, il s'entraînait depuis quelque temps à Étampes avant de rejoindre l'Indochine où il était chargé de l'organisation des services aéronautiques.

²⁶ *Le Petit Parisien*, op. cit., Vendredi 18 avril 1913, p. 1.

²⁷ *Le Matin*, Samedi 20 juillet 1912, p. 1. "Un cri de soldat"

"Veut-on ou ne veut-on pas de l'aviation au Maroc ? Il serait tout de même temps de le savoir !

Voilà dix mois que le précédent ministre de la guerre en a accepté le principe, en voilà six que celui-ci en a décidé l'envoi, et nous ne savons pas encore à qui nous devons obéir !

Relevons-nous du général Lyautey, du général Moinier ou du colonel Hirschauer ; sommes-nous sous les ordres du colonel commandant le génie à Casablanca ; est-ce le lieutenant-colonel du régiment de Versailles ou celui de Chalais-Meudon qui nous commande ?

Qui fournit notre matériel, qui le répare, qui l'entretient ? Qui nourrit et paie notre personnel, et d'après quels tarifs ? Mystère !

(...) il n'y a pas de rôle plus ingrat et de devoir plus pénible que de signaler les défauts d'un service dont on fait partie ; il n'y a pas de moyen de se créer plus d'ennemis. Et les rapports optimistes sont si faciles et si bien vus ! Mais, en 1870, "il ne manquait pas un bouton de guêtre", et nous avons été battus ! Ce douloureux souvenir devrait nous hanter et nous donner le courage de crier "casse-cou" quand il en est temps encore. (...) Il y a des martyrs au début de chaque religion, et l'aviation, où la foi est la première condition du succès, en a tous les caractères. Tous, nous devons lutter pour notre foi. Nous devons la débarrasser des parasites qui l'étouffent.

C'était un de nos officiers aviateurs les plus capables. Il avait piloté tour à tour à peu près tous les systèmes d'aéroplanes existants, tant biplans que monoplans, et sa connaissance approfondie de l'aviation le désignait pour les plus hautes fonctions dans cette arme.

Le lieutenant de Vasselot



Le lieutenant Hilaire de Vasselot de Régné était né à Poitiers le 1^{er} août 1878. Il avait donc trente-cinq ans. Il faisait partie d'une famille de quinze enfants.

Son père a été conservateur des eaux et forêts et a longtemps séjourné au Cap. Un de ses frères est lieutenant au 25^{ème} régiment de dragons, à Angers ; un autre est lieutenant d'infanterie coloniale en service dans le Haut-Congo.

Sorti de Saint-Cyr le 1^{er} octobre 1900, M. Hilaire de Vasselot de Régné avait été promu lieutenant, le 1^{er} octobre 1902, au 114^{ème} régiment d'infanterie. Il y a quelques mois, il avait été affecté au 57^{ème} et détaché aux services de l'aéronautique. Il achevait actuellement son apprentissage de pilote à l'une des écoles d'aviation d'Étampes.

Le capitaine Henri de Noüe



Le capitaine Henri-Anne-Louis de Noüe était né à Lyon, le 1^{er} juin 1878.

Sorti de Saint-Cyr le 4 octobre 1900, il avait été promu capitaine le 24 septembre dernier et affecté au 3^{ème} dragons, à Nantes.

Il était détaché depuis peu au centre d'aviation de Buc.

Comme lieutenant, M. de Noüe avait longtemps appartenu au 23^{ème} dragons à Vincennes. Il avait laissé, à ce corps, un excellent souvenir, et tout son escadron regretta son départ, car il était très doux avec ses hommes.

M. de Noüe avait épousé une demoiselle de Charnacé ; il vivait en famille dans une superbe villa située 47 avenue de Marigny, en plein bois de Vincennes, et occupait une domesticité assez nombreuse. Il laisse une jeune veuve et quatre garçons en bas âge, dont l'aîné a huit ans.

Dès que la mort du capitaine de Noüe fut connue, le ministre de la guerre, M. Étienne envoya un de ses officiers d'ordonnance présenter ses condoléances à sa malheureuse femme. Bientôt avertie du triste événement, la famille de M. de Noüe accourut à Vincennes.

Le sergent Richy



Le sergent Richy, qui fit un stage à Versailles avant d'être détaché au groupe aéronautique d'Étampes, avait appartenu au 147^{ème} d'infanterie, à Sedan.

Jamais peut-être l'occasion ne sera si belle ; jamais peut-être nous ne trouverons réunis comme aujourd'hui tous les éléments du succès : nous avons l'argent ; l'opinion publique et le Parlement nous soutiennent ; nous avons un ministre et des chefs qui croient à l'aviation. Disons-leur nos souffrances, et ils en détruiront les causes, en supprimant tous les intermédiaires inutiles et en forçant à l'obéissance tous ceux dont le maintien est nécessaire.

Et l'aviation vivra, puissante et disciplinée.

Capitaine P. Clavenad."

M. Jacques Aumont-Thiéville



M. Jacques Aumont-Thiéville était âgé de trente-deux ans, étant né en 1880 à Paris.

Il était le fils du notaire honoraire, dont une rue parisienne porte le nom.

Grand, très blond, élégant, élancé, d'une sveltesse musclée, M. J. Aumont-Thiéville était un admirable athlète, fort connu dans les milieux sportifs à Paris (...).

Très riche, très épris des beaux-arts, il aimait les sports avec passion, conduisait merveilleusement ses automobiles, pratiquait l'escrime en maître, et depuis quelques années fait beaucoup d'aéronautique ... Et quand il s'ennuyait à Paris, il partait pour de longs voyages. en 1905, il accomplit une fort intéressante exploration de la côte sénégalienne ... En 1910, il se rendit au Japon, qu'il parcourut dans tous les sens et dont il étudia longuement les ressources.

Causeur charmant, Aumont-Thiéville ne recherchait en aucune façon la notoriété ... Il ne désirait rien tant, autour de lui, que le silence ; d'un abord un peu froid, un peu distant, ne se livrant guère, il était, pour qui le connaissait, le plus accueillant, le plus dévoué, le plus serviable des amis (...)".

Cette relation nécrologique nous fait mieux comprendre l'importance des acteurs du drame. Trois d'entre eux sont sortis de la prestigieuse École militaire de Saint-Cyr et étaient déjà des officiers connus et appréciés dans le monde de l'aviation militaire. Le quatrième militaire était un sous-officier entraîné aux problèmes de l'aviation. Quant au pilote lui-même, il faisait partie des plus expérimentés des aéroliers vivant et exerçant en France.

Leur condition sociale nous rappelle, s'il en était besoin, que l'armée recrutait une partie de ses cadres parmi les jeunes gens des classes aisées, sinon même titrées, de l'aristocratie française. Et l'affaire Dreyfus est encore dans toutes les mémoires. La lecture d'un article du Grand Larousse²⁸ en éclaire les circonstances :

"(...) En octobre 1894, un officier français israélite, Alfred Dreyfus (Mulhouse 1859-Paris 1935) capitaine à l'état-major général de l'armée, fut accusé d'avoir livré à l'Allemagne des documents concernant la défense nationale. Cette accusation reposait sur l'existence d'un bordereau anonyme énumérant les documents livrés et qui fut découvert dans la corbeille à papier du colonel von Schwartzkoppen, attaché militaire allemand à Paris. Sous prétexte de similitude d'écriture entre celle du bordereau et celle de Dreyfus, ce dernier fut arrêté (15 octobre 1894), condamné à la détention perpétuelle et à la dégradation militaire (décembre) et déporté à l'Île du Diable. Le vice-président du Sénat, Auguste Scheurer-Kestner, demanda en vain au gouvernement la révision du procès. Le chef du Service des renseignements, le lieutenant-colonel Picquart, révéla que le vrai coupable était le commandant Esterhazy, mais ce dernier fut acquitté par un conseil de guerre (11 janvier 1898). Émile Zola publia (13 janvier) dans l'Aurore une lettre ouverte au président Félix Faure dans laquelle il attaqua violemment l'état-major : J'accuse ...!

Il fut condamné à un an de prison. L'affaire, qui souleva une forte vague d'antisémitisme, divisa alors la France entre dreyfusards (la gauche), groupés derrière la Ligue des droits de l'homme et partisans de la révision du procès, et antidreyfusards (la droite), réunis derrière la Ligue de la patrie française.

Une expertise ayant prouvé qu'une pièce capitale du dossier d'accusation était un faux fabriqué par le colonel Hubert-Joseph Henry (juillet 1898), la Cour de cassation jugea recevable la demande de révision du procès (3 juin 1899). Cependant, le conseil de guerre de Rennes condamna de nouveau Dreyfus, avec des circonstances atténuantes, à dix ans de détention (9 septembre 1899). Mais quelques jours plus tard, le président Émile Loubet gracia Dreyfus, qui fut libéré. Le 12 juillet 1906, la Cour de cassation

²⁸ Larousse encyclopédique, <http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/Dreyfus/117099>

cassa le jugement de Rennes, réhabilita Dreyfus, qui fut réintégré dans l'armée, promu chef d'escadron et décoré de la Légion d'honneur (...).

La réhabilitation de Dreyfus jette une ombre durable sur la hiérarchie militaire et, en 1913, l'événement qui nous occupe aujourd'hui ne peut être étudié en dehors de cette atmosphère alourdie par l'approche de la guerre. Ce n'est pas un hasard si les obsèques des victimes prennent, par la volonté du gouvernement, une dimension nationale comme en témoignent les récits que la presse en fait alors.

Des obsèques nationales

La plupart des journaux nationaux nous en rapportent, à l'instar de *L'Écho de Paris*²⁹, les moindres détails :

"(...) Comme le jour de la catastrophe, il pleuvait et un ciel bas assombrissait les mornes allées de Vincennes. A l'approche de l'hôpital Bégin, un mouvement de foule inaccoutumée – une foule recueillie et triste – indiquait que le lieu de la cérémonie n'était plus très éloigné. Et c'était enfin le porche de l'hôpital, tendu de drap noir et surmonté en chacun de ses côtés, de faisceaux de drapeaux.

Entre deux haies de militaires, on entrait dans l'hôpital. On suivait l'allée centrale bordée de soldats ; on traversait des salles. Puis on se trouvait dans une petite chapelle, élevée pour de moindres offices.

Hier matin, cinq cercueils y reposaient, l'un à côté de l'autre, recouverts chacun d'un drapeau tricolore frangé d'or. Une initiale sur le catafalque indiquait le nom des cinq victimes : capitaine Clavenad, capitaine de Noüe, lieutenant de Vasselot, sergent Richy, sergent de réserve Aumont-Thiéville.

Et bientôt la chapelle fut trop petite pour contenir tous les assistants : parents, amis, camarades, officiers, venus pour rendre un suprême honneur à ceux qu'ils avaient aimés. Il y avait là, entre autres personnalités :

Les généraux Chevalier, directeur du génie au ministère de la guerre ; Michel, gouverneur militaire de Paris ; Hirschauer, inspecteur permanent de l'aéronautique militaire ; Florentin, grand-chancelier de la Légion d'honneur ; Ebener, commandant de l'École supérieure de guerre ; Février, Pau, Chapel, Bonier, Sylvestre, Fayolle, etc. ; le colonel Bastien, commandant le 23e dragons ; MM. Charles Dupuis, Cahen d'Anvers, Charles Deloncle, Santos-Dumont, Darracq, Henri Lavedant, Autrand, préfet de Seine-et-Oise, Jean de Francia, représentant l'Aéro-Club d'Angleterre, etc. Toute la foule qui n'avait pu trouver place dans la petite église s'était massée à ses portes et puis encore dans les salles avoisinantes et aussi jusque dans l'allée centrale de l'hôpital.

A midi précis, M. Étienne, ministre de la guerre, accompagné du capitaine Meyer et du lieutenant-colonel Pénelon, représentant le président de la République, pénétra dans la chapelle. La messe mortuaire commença aussitôt. Quelquefois des sanglots éclataient dans le calme de la chapelle et ajoutaient à sa tristesse. L'atmosphère était lourde et parfumée des fleurs des couronnes.

La messe fut dite par l'abbé Bruneau, aumônier de l'hôpital militaire Bégin, et l'absoute donnée par l'abbé Revel, vicaire de l'église de Saint-Mandé.

²⁹ *L'Écho de Paris*, Samedi 19 avril 1913, n° 10.479, p. 2.



La cérémonie funèbre à Saint-Mandé (cliché B.N.F.-Gallica)

La cérémonie terminée, les familles des victimes reçurent les condoléances dans la sacristie, puis les cercueils furent portés à bras jusque devant la chapelle. La fanfare du 26^e bataillon de chasseurs à pied joua une marche funèbre. Puis M. Henry Deutsch de la Meurthe prononça, au nom de l'Aéro-Club, un adieu ému aux victimes du Zodiac. M. Étienne prit à son tour la parole. Après avoir retracé la carrière courte, mais déjà brillante et courageuse, des aéronautes, le ministre de la guerre continua en ces termes :

"Fatalité ! dirait la sagesse antique. Non, messieurs. C'est hélas ! l'éternel tribut que l'homme paie à la nature rebelle, à qui on viole ses secrets ! C'est la dure rançon incessamment payée au devoir et à la vérité ! C'est le sang versé sans trêve et sans merci à travers les âges, pour que l'humanité progresse, pour que la science avance, pour que la partie soit prospère et triomphante !

"A ces jeunes et nobles victimes de ce nouveau drame de l'air, j'apporte le salut douloureux de l'armée française et du gouvernement de la République, et j'incline devant leurs familles éplorées nos sympathies les plus respectueuses et les plus émues.

"Capitaine Clavenad, capitaine de Noüe, lieutenant de Vasselot de Régné, sergent Richy, sergent de réserve Aumont-Thiéville, la France pour qui vous avez travaillé et à qui vous avez sacrifié votre vie la France ne vous oubliera jamais, car de vous elle redira les noms en répétant cinq fois, comme jadis les grenadiers du régiment de la Tour d'Auvergne : "Morts au champ d'honneur !"

Quand le ministre de la guerre se fut tu, deux escadrons du 23^e régiment de dragons défilèrent devant les cercueils. La bière du capitaine Clavenad fut ensuite portée sur un char funèbre, orné de drapeaux, et conduit au cimetière Montparnasse, où le commandant Richard salua la dépouille mortelle du vaillant officier.

Les corps des autres victimes seront inhumés en province, dans les pays qui les virent naître, là où reposent déjà les parents de certains d'entre eux (...)"

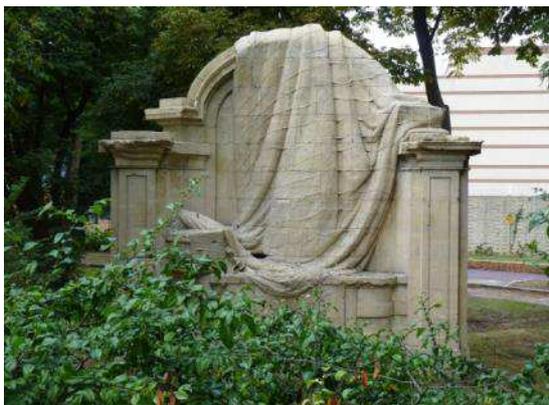
Effectivement, le capitaine de Noüe fut enterré le lundi 21 avril, à Dammarie-les-Lys, près de Melun. Les obsèques du sergent Richy furent célébrées le même jour à Charleville, avant le transfert du corps dans le cimetière du village natal de la victime, à Pourru-aux-Bois, à une quinzaine de kilomètres de Sedan dans les Ardennes. C'est le même jour que le pilote, Jacques Aumont-Thiéville fut inhumé au cimetière du Père Lachaise, à Paris. Le mardi 22 avril, un dernier service funèbre fut célébré, en l'église Saint-Pierre de Melle, dans les Deux-Sèvres, pour les obsèques du lieutenant de Vasselot.

Des conséquences plus lointaines

Deux moments peuvent témoigner de l'importance ultérieure de l'événement : l'inauguration d'un monument commémoratif à Noisy-le-Grand et les suites de l'aérostation dans l'histoire civile et militaire.

L'inauguration du monument de Noisy-le-Grand

La première conséquence concrète et visible réside dans la stèle érigée en 1922 à Noisy-le-Grand, en souvenir de l'événement. Le terrain sur lequel se trouve le monument a été offert, par la famille Cahen d'Anvers, dès le mois de juin 1914, à l'Aéro-Club de France³⁰. La guerre et ses suites retardent la construction et ce n'est qu'en novembre 1922 que celle-ci est achevée.



Le monument en avril 2013 (cliché C. Coquard)



Epitaphe à la mémoire des victimes 1 (cliché C. Coquard)

L'inauguration du monument qui se dresse encore à Noisy-le-Grand, sur la rive est de la Rue du Ballon, donne lieu à une cérémonie organisée par l'Aéro-Club de France, le samedi 25 novembre 1922. C'est à peine si le Conseil municipal est informé de cette manifestation nationale, pourtant organisée sur son territoire. Par une lettre du 7 novembre, M. Schelcher, président du "Comité du Monument Aumont-Thiéville", informe le Maire de Noisy-le-Grand, M. Jules-Lucien Bourdois, de l'imminence de la cérémonie³¹. Le 19 novembre, le Maire fait part de cette annonce au Conseil municipal réuni ce jour, précise qu'il y participera en personne, et conclut en précisant que la présence des conseillers est "facultative".

³⁰ *L'Écho du Raincy*, 2 juillet 1914, p. 3 :

"M. et Mme Louis-Raphaël Cahen d'Anvers viennent d'offrir à l'Aéro-Club de France une parcelle de terrain sise au lieu-dit la Pièce des Ivrys, à Noisy, pour qu'on y élève un monument aux cinq victimes de la catastrophe du 17 avril 1913, chute d'un ballon sphérique qui causa la mort de M. Aumont-Thiéville, des capitaines Clavenad, Denoue (sic), du lieutenant Vasselot et du sergent Richez (sic)".

³¹ A.M., Dossier "Ballon-17 avril 1913", lettre communiquée par M. S. Ourry, membre de la Société historique de Noisy-Champs-Gournay :

"Aéro-Club de France
Paris, le 7 novembre 1922
Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que l'inauguration du monument Aumont-Thiéville et des victimes de la catastrophe du 17 avril 1913, qui se trouve sur votre commune, route Noisy à Malnoue (sic), aura lieu le 25 novembre prochain, à 15 heures, en la présence de M. Laurent Eynac, ministre (sic) de l'Aéronautique ainsi que du ministre de la guerre ou son représentant.

Il va sans dire que je serais très heureux si vous vouliez bien accepter de venir à cette cérémonie ; mais néanmoins, ayant à m'entendre avec vous sur certains détails d'organisation, pourriez-vous me dire, par retour du courrier, quels sont les jours et heures où je pourrais vous rencontrer.

Veillez, Monsieur le Maire, agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président du Comité du Monument Aumont-Thiéville,

André Schelcher

62, Boulevard de Courcelles, Wagram 15 28".

Cinq journaux parisiens relatent l'événement : *Le Temps*, *Le Matin*, *Le Petit Parisien*, *Le Gaulois* et *le Petit Journal*.

Le dimanche 23 novembre 1922, *Le Gaulois*³² consacre à cette cérémonie, dans sa rubrique "La vie sportive" et sous le seul titre "Aéronautique" un article assez précis :

"Hier, à Noisy-le-Grand, a eu lieu, en présence des familles et de M. Laurent Eynac, sous-secrétaire d'État à l'aéronautique, l'inauguration du monument élevé par l'Aéro-Club de France à la mémoire de Jacques Aumont-Thiéville, du capitaine Clavenad, du capitaine de Noüe, du lieutenant de Vasselot de Régné et du sergent Richy, victimes de la catastrophe du ballon sphérique du 17 avril 1913.

Des discours ont été prononcés par MM. André Schelcher, président du comité du monument, par le comte de La Vaulx, vice-président de l'Aéro-Club, par le colonel Huntziger, président de la promotion Marchand de l'École de Saint-Cyr, dont faisaient partie trois des victimes, par le maire de Noisy-le-Grand et enfin par M. Laurent Eynac, qui avait tenu à apporter toute sa sympathie aux victimes".

Mais c'est par l'article du *Petit Journal*³³ que nous apprenons comment le monument échet officiellement, ce jour-là, à la commune de Noisy-le-Grand :

"(...) L'Aéro-Club honore les morts du "Zodiac"

(...) Hier après-midi, ce drame terrible a été commémoré à quelques mètres de l'endroit même où il se termina.

M. le comte de La Vaulx, vice-président de l'Aéro-Club de France, fit la remise au maire de Noisy-le-Grand, M. Bourdois, du monument en pierre sobre, mais de grande allure, dû au sculpteur Destailleurs. On y voit une enveloppe de ballon dégonflé, un guiderope, une nacelle vide et retournée ... : la vision même de la terrible tragédie. Les familles des disparus assistaient à cette touchante cérémonie (...)".

Quant à la population de la commune, elle semble avoir été officiellement exclue de cette "touchante cérémonie" ...

L'avenir de l'aérostation

Les ballons captifs et les dirigeables prennent une part importante au cours de la première guerre mondiale. L'accident survenu à Noisy-le-Grand n'interrompt pas les essais et expériences de ces "plus légers que l'air", même si de plus en plus l'aviation prend le pas sur l'aérostation traditionnelle. Quant aux voyages commerciaux habités en dirigeable, ils sont presque définitivement abandonnés après la catastrophe du Zeppelin, le 6 mai 1937, à Lakehurst, près de New-York³⁴.

Mais le rêve de Jules Verne en 1865, immortalisé dans *Cinq semaines en ballon* dont le héros survole en la traversant l'Afrique, de Zanzibar au Sénégal, se réalise enfin en 1999.

Après deux échecs en janvier 1997 et en janvier 1998, le médecin psychiatre suisse Bertrand Piccard et son équipe décident de faire une troisième tentative de tour du monde et pour cela construisent le Breitnig Orbiter III, un ballon énorme (18 500 m³ d'hélium, 55 m), apte à tenir l'air pendant 3 semaines. Piccard décide aussi de changer de coéquipiers : il propose finalement à un autre

³² *Le Gaulois*, Dimanche 23 novembre 1922, n° 16.489, p. 4, 2^{ème} colonne.

³³ *Le Petit Journal*, Dimanche 26 novembre 1922, n° 21.864, p. 3.

³⁴ <http://fr.wikipedia.org/wiki/Zeppelin> :

"Le 6 mai 1937, alors qu'il atterrit à Lakehurst, l'arrière de l'aéronef qui est proche d'un pylône d'attache prend feu, et en quelques secondes le zeppelin s'embrase. Les causes de la catastrophe du Hindenburg restent inconnues ; cependant des spéculations de sabotage sont nombreuses (impliquant aussi bien les nazis que leurs ennemis), l'opinion majoritaire tend à supporter la théorie d'un accident, où le nouveau revêtement du dirigeable aurait joué un rôle-clé. 35 des 97 personnes présentes à bord périrent, plus une personne au sol".

Anglais, Brian Jones, pilote de la Royal Air Force, et aéronaute instructeur accompli, de l'accompagner.

Pour cette ultime tentative, car il n'y en aurait pas eu d'autre, le lourd réservoir de kérosène est remplacé par 32 bouteilles de gaz propane (2,35 m de haut), plus aisées à manipuler.

Décollage le 1^{er} mars 1999 à 8 heures 05 GMT de Château-d'Oex (Suisse). Atterrissage le 21 mars à 5 heures 52 GMT en plein désert égyptien près de l'oasis de Dâkhla (70 000 habitants). Guidé par le météorologue Luc Trollemans, le tour du monde est finalement bouclé après avoir volé 20 jours 21 heures et 47 minutes (447 h et 47 min) sur une distance parcourue de 45 755 kilomètres.



Reproductions Wikipedia

En conclusion, Histoire et histoires ...

Cette communication ne serait pas complète sans une courte réflexion sur le rôle que peuvent jouer dans l'histoire générale les histoires individuelles, notamment telles qu'elles sont interprétées dans les médias.

La lecture de la presse de l'époque, aussi bien en avril 1913 qu'en novembre 1922, montre la difficulté qui existe à prendre en charge d'une part les témoignages recueillis lors d'un événement, d'autre part la présentation qui en est faite par la presse.

Pour les premiers, par exemple, le récit de la catastrophe a été très différent selon les assistants : pour les uns, la chute a été précédée d'une explosion (sans doute celle de la déchirure inopinée de l'enveloppe), pour les autres elle s'est produite brusquement ; certains affirment qu'elle a lieu à partir de 600 mètres, d'autres la situent à moins de 250 mètres.

Pour les seconds, les journalistes, les variations sont encore plus grandes et concernent presque tout le trajet parcouru par l'aéronef. Par exemple, l'heure du départ varie de 2 heures 10 à 3 heures de l'après midi et, comme nous l'avons déjà vu, les conditions météorologiques de cet envol ne sont pas identiques selon les rédacteurs.

À partir de ces "histoires" médiatisées, l'histoire ne peut pas toujours être maîtrisée comme on le souhaiterait. Et s'il en fallait une preuve, c'est au doute raisonnable, parce que raisonné, qu'il est toujours utile de recourir lorsqu'on a le dessein de faire revivre le passé, à Noisy-le-Grand comme en d'autres lieux.

Claude Coquard

DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES VOIES DE NOISY-LE-GRAND

QUELQUES DOCUMENTS PRÉPARATOIRES

Notre association a mis en chantier l'édition d'un *Dictionnaire historique des voies de Noisy-le-Grand* qui doit permettre à tous les habitants de la commune et à toutes les personnes intéressées par l'histoire locale du département de la Seine-Saint-Denis de mieux connaître l'histoire passée et présente de notre ville.

Des fiches d'enquête ont été élaborées et quelques rubriques sont déjà rédigées. Vous en trouverez deux exemples ici : celui d'un événement dont la ville a été le théâtre au cours de son histoire (la chute d'un ballon sphérique le 17 avril 1913 dans le quartier du Richardet) et celui d'une rue dont le nom a été choisi en raison du rôle qu'a joué un personnage dans l'histoire de la commune (il s'agit de Paul Serelle, ancien maire).

D'autres thèmes historiques seront abordés dans cet ouvrage en fonction des noms qui figurent sur les plaques indicatrices de certaines de nos rues :

- des personnalités qui ont joué un rôle important dans l'histoire de la France (de Chilpéric à Charles de Gaulle en passant par Georges Clémenceau et le maréchal Foch) ;
- des hommes et des femmes qui ont marqué l'histoire de la commune (comme le Docteur Sureau, Paul Pambrun ou Léon Bernard) ;
- des savants, artistes et écrivains célèbres (à l'exemple de Victor Hugo ou Elsa Triolet) ;
- des événements importants dans l'histoire générale et locale (comme la République ou la Résistance)
- des lieux emblématiques (la Rive Charmante ou la Butte Verte) ; etc.

Un index général permettra de retrouver alphabétiquement toutes les voies et places de la ville et renverra, pour celles d'entre elles qui n'auront pas fait l'objet d'une rubrique "historique", aux plans qui accompagneront les quartiers étudiés.

Nous pensons que cet ouvrage, dont l'édition ne peut pas encore être programmée dans le temps, complètera la documentation déjà disponible tant auprès des services de la Mairie qu'à l'Office de Tourisme de la Ville.

Claudine Durand-Coquard et Claude Coquard

Une fiche d'enquête concernant la Rue du Ballon : Questionnaire général

Nom actuel de la voie : Rue du Ballon

Avait-elle auparavant un autre nom ? Oui : Route de Malnoue (partie sud jusqu'au virage du Monument)

Commence : Avenue Médéric **Se termine :** Rue de la Chapelle

Bordée d'arbres ? Oui, sur sa partie sud jusqu'au carrefour avec le Boulevard des Astronautes

On peut y trouver :

- des maisons individuelles ? Non
- des immeubles d'habitation collective ? Non
- des établissements scolaires ? Oui
- des commerces, des entreprises ... ? Oui

Précisions sur les établissements scolaires : CFA du Bâtiment ; Ecole des Industries et Arts Graphiques de la Chambre de Commerce de Paris

Précisions sur les entreprises : Zone industrielle des Richardets (Dubuis, matériel de sérigraphie), réparation automobiles (divers), logistique (divers)

Personnages importants ? Néant

Événements importants ? Oui : chute du Ballon "Zodiac" le 17 avril 1913

Autres informations intéressantes :

- Desserte de toute la zone industrielle des Richardets
- Voies rencontrées : Rue des Aérostiers
Impasse Neil Armstrong
Boucle de la Nacelle
Avenue des Astronautes

L'esquisse de rubrique du *Dictionnaire historique* concernant la Rue du Ballon



Situation – Commencant Avenue Médéric (N. 303) et se terminant Rue de la Chapelle, dans le quartier des Richardets, au sud de l'Autoroute A 4, elle emprunte, jusqu'au monument, le tracé ancien de la Route de Malnoue.

Origine du nom – Le vendredi 17 avril 1913, un ballon sphérique de l'Aéro-Club de France, s'écrase, après une chute de 200 mètres, dans un champ situé sur la commune de Noisy-le-Grand, à l'entrée de ferme de la Haute-Maison, appartenant à M. Cahen d'Anvers, maire de Champs-sur-Marne. Il est piloté par Jacques Aumont-Thiéville avec à son bord quatre militaires qui participent à des exercices d'entraînement et de reconnaissance : les capitaines Clavenad et de Noüe, le lieutenant de Vasselot de Régné et le sergent Richy. [On résumera les circonstances du drame telles qu'elles ont été décrites lors de la conférence prononcée le 11 juin 2013 et dont le texte se trouve dans le présent numéro]

Un monument, en souvenir de cette catastrophe aérienne, est érigé à la suite d'une souscription et inauguré le 26 novembre 1922. Au cours de la cérémonie, MM. Schelcher, président du comité du monument, P.-E. Flandin, président de l'Aéro-Club de France, le colonel Huntziger, Jules-Lucien Bourdois, maire de Noisy-le-Grand et Laurent Eynac, sous-secrétaire d'État à l'aéronautique prennent successivement la parole. À cette occasion, l'Aéro-Club fait don à la commune du terrain - qui lui avait été cédé par M. Cahen d'Anvers en 1913 - et du monument, à charge pour elle d'en assurer l'entretien.

Activités humaines – La voie constitue l'axe principal de l'activité industrielle et commerciale de la zone des "Richardets". Des entreprises variées y sont installées (machines de sérigraphie, mécanique automobile, logistique de transports, etc.) ainsi que deux établissements de formation professionnelle : un Centre de Formation des Apprentis du Bâtiment (C.F.A. du Bâtiment) et une Ecole de formation aux Arts et Industries Graphiques dépendant de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris.

Des **voies du quartier**¹ ont reçu une dénomination évoquant cet événement

<p>Rue des Aérostiers Boulevard des Astronautes Rue de la Montgolfière Boucle de la Nacelle Impasse Neil Armstrong</p>	<p>Plan du quartier et emplacement des différentes voies</p>
--	--



¹ Ces voies se trouveront dans l'index général des voies avec référence à la page de la Rue du Ballon.

Une fiche d'enquête concernant la Rue Paul Serelle : Questionnaire général

Nom actuel de la voie :	Rue Paul Serelle
Avait-elle auparavant un autre nom ?	Oui : Rue du Pont (Pont qui enjambe la voie de chemin de fer Paris-Bâle)
Commence : Avenue Médéric	Se termine : Avenue du Bois
Bordée d'arbres ?	Non
On peut y trouver :	
- des maisons individuelles ?	Oui
- des immeubles d'habitation collective ?	Non
- des établissements scolaires ?	Oui
- des commerces, des entreprises ... ?	Oui
Précisions sur les établissements scolaires :	Groupe scolaire Paul Serelle
Précisions sur les entreprises :	les anciens établissements Bazane, fournisseurs de matériaux de construction : ont approvisionné les entreprises artisanales qui ont aménagé les lotissements de toute le quartier du Richardet.
Personnages importants ?	Paul Serelle, maire de Noisy-le-Grand de 1945 à 1957
Événements importants ?	Néant

Autres informations intéressantes :

- Voies rencontrées : Impasse Raymond Desjardins
- Avenue de Bourgogne
- Avenue du Beaujolais
- Rue Beau-Site
- Rue de la Station
- Avenue Paul-Vaillant-Couturier *
- Avenue de Normandie
- Avenue Lucien Salles *
- Rue Bernard Naudin *

* Ces voies feront l'objet d'une rubrique "historique" individuelle dans le *Dictionnaire*.

L'esquisse de rubrique du *Dictionnaire historique* concernant la Rue Paul Serelle



Pavillon Bazane



Paul Serelle Noisy magazine mai

Situation – Commencant Avenue Médéric (N. 303) et se terminant Avenue du Bois Saint-Martin, limitrophe de Villiers-sur-Marne, elle a précédemment porté le nom de "Rue du Pont" en rapport avec l'ouvrage qui enjambe la voie ferrée Paris-Bâle.

Origine du nom – C'est sous la V^{ème} République que ce nom est attribué à la rue. Paul Serelle est maire de la commune de Noisy-le-Grand de 1945 à 1957. Né en 1881 à Langeais (Indre-et-Loire), il s'installe au début du XX^{ème} siècle dans la région parisienne et se marie avec Joséphine Rondin à Neuilly-sur-Marne en 1907. Mobilisé à la déclaration de guerre en 1914, il participe aux combats de son bataillon du 350^{ème} régiment notamment à Craonne et aux batailles de l'Argonne où il est grièvement blessé. Revenu à la vie civile, il s'engage dans la vie politique au sein du jeune Parti communiste français dont il devient, en 1921-1922, le secrétaire de la section de Neuilly-sur-Marne. Il participe aux élections municipales de 1925 et achète un terrain à Noisy-le-Grand où il se fixe définitivement avec sa famille à partir de 1927. Il poursuit ses activités politiques dans sa nouvelle commune et, malgré la surveillance dont il est l'objet à partir de 1938, il participe à la Résistance. Nommé membre de la délégation spéciale qui constitue l'embryon du premier Conseil municipal d'après la Libération, il devient l'adjoint du maire Alfred Marcel Fremeaux à partir du 6 décembre 1944. À la suite des premières élections municipales des 29 avril et 15 mai 1945 - auxquelles, pour la première fois dans l'histoire, les femmes peuvent participer -, il est élu maire de la commune à la tête d'une majorité composée de communistes et de socialistes. Il sera réélu lors des deux scrutins suivants, d'abord les 19 et 26 octobre 1947 (après l'adoption de la Constitution de la IV^{ème} République), puis les 26 avril et 2 mai 1953. Il décède le 8 septembre 1957 emporté par un cancer dont il souffre depuis plusieurs années. Son œuvre sociale, humaine et politique marque la commune, comme en témoigne l'article que lui a consacré, dans sa parution du mois de mai 2005, le mensuel municipal *Noisy Magazine*.

Activités humaines – Quelques activités artisanales (électricité, informatique) occupent des pavillons qui bordent la voie. Une entreprise a, pendant plus d'un demi-siècle, trouvé son emplacement à l'angle de la rue et de l'avenue Lucien Salles : il s'agit des établissements Bazane qui ont fourni l'essentiel des matériaux nécessaires à la construction des pavillons des lotissements créés, depuis 1925, dans la zone des Richardets.

Voies rencontrées - Impasse Raymond Desjardins ;
Avenue de Bourgogne ; Avenue du Beaujolais ;
Rue Beau-Site ; Rue de la Station ; Avenue Paul-
Vaillant-Couturier ; Avenue de Normandie ;
Avenue Lucien Salles ; Rue Bernard Naudin

Plan du quartier et emplacement des différentes
voies



Bulletins déjà parus

Bulletin n° 1
Septembre 2012

Marie-Rose Deranger : *Du "camp de Noisy-le-Grand" à l'ensemble d'ATD-Quart Monde*

Claudine Durand-Coquard : *Avant la guerre de 1939 à Noisy-le-Grand*

Bruno Jouet : *A la découverte d'un budget communal de l'entre-deux-guerres*

Claude Coquard : *A Noisy-le-Grand en 1785, un mariage entre la finance, la magistrature et la diplomatie*

Bulletin n° 2
Mars 2013
Bulletin spécial
école

Claudine Jouët : *De la salle d'asile à l'école maternelle*

Claudine Durand-Coquard : *L'école à Noisy-le-Grand avant 1880 : quelques repères*

Claude Coquard : *Le groupe scolaire "du Centre" : 38 années de projets et de réalisations (1870-1908)*

Marguerite Cornec et Bruno Jouët : *La création de l'école du Richardet (1925-1937)*

Hélène Teissèdre : *Le groupe scolaire de La Varenne (1929-1970) : une longue aventure ... et deux témoignages*

Bulletin n° 3
Septembre 2013

Francis Baffet : *Les limites territoriales de Noisy-le-Grand entre 1789 et 1958 : quelques histoires courtes*

Jacqueline Brouant : *Enseignement mutuel à Noisy-le-Grand*

Claude Coquard : *Une affaire au Bois Saint-Martin... en 1822*

Bruno Jouet : *A la découverte d'un budget communal de l'entre-deux-guerres (2ème partie)*